GRC
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

GAZETTE

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ POLICIÈRE DEPUIS 1939

JEUNESSE
DES COURSES LÉGALES INCITENT DES CHOIX JUDICIEUX P. 36

VOL.75, N° 4, 2013

DANS LE MILLE
DES SOLUTIONS PRATIQUES À DES PROBLÈMES CONCRETS

OPÉRATION LIONFISH
UNE INITIATIVE ANTIDROGUE INTERNATIONALE P.7

COALITION ANTICRIMINELLE
LA POLICE D'ENFIELD LUTTE CONTRE LA VIOLENCE CHEZ LES JEUNES P.24

LUTTE ANTIGRAFFITIS
L'INITIATIVE D'UN GENDARME P.10

DIMINUTION DES VOLS À MAIN ARMÉE
RÉGRESSION DES BRAQUAGES DE BANQUE AU CANADAP.28

RCMP-GRC.GC.CA

Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

Canada

GAZETTE

75 ans d'anecdotes

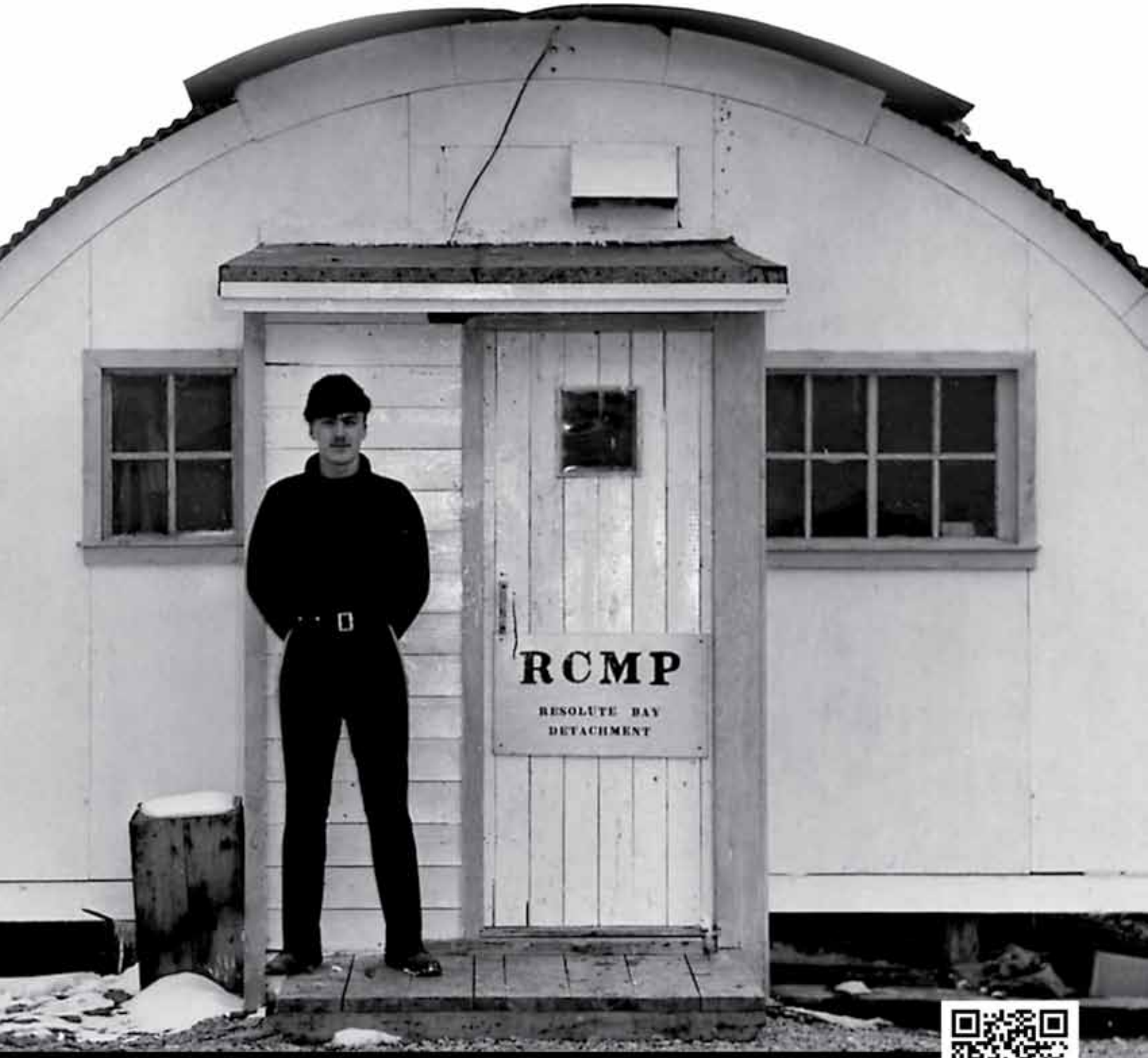

Détachement de Resolute Bay, 28 août 1949.

Scannez afin de lire des exclusivités en ligne.

GAZETTE

Au service de la communauté policière depuis 1939

Vol. 75, N° 4, 2013

Une publication de la Gendarmerie royale du Canada

DOSSIERS

7 Opération Lionfish : lutte à la contrebande maritime de drogues et d'armes
10 Éradication des graffitis
11 Formation au maniement sécuritaire des armes à feu
12 Débat de spécialistes : Comment mettre un frein à la distraction au volant
14 Des méthodes novatrices pour réduire le crime
16 Ville de sciences : un partenariat pour assurer la sécurité des Canadiens
18 Répression de la conduite avec facultés affaiblies par la police d'État de Washington
20 La solution d'une gendarme aux chiens agressifs à Sheshatshiu (T.-N.-L.)
21 Q et R : Comprendre les subtilités des restes humains
22 Sensibilisation à la violence fondée sur l'honneur
24 Une démarche polyvalente à Enfield à l'égard des gangs
26 Programme d'aide aux récidivistes pour sortir du cercle vicieux de la criminalité

RUBRIQUES

4 Éditorial
5 Actualités
27 Les faits : les personnes disparues
28 Reportage : Régression du taux de cambriolages dans les banques au Canada
30 Reportage : Une nouvelle initiative pour retrouver les personnes disparues
32 Q et R : Un membre fait part de tactiques de police communautaire à la police kirghize
33 Un centre de formation en Indonésie
34 À l'avant-scène
36 Un programme incite les jeunes à faire des choix judicieux

ÉDITORIAL

DES INITIATIVES NOVATRICES

Les idées géniales ne tombent pas du ciel. Elles prennent forme dans l'esprit de personnes passionnées qui sont en quête de solutions à des problèmes et qui prennent le temps et l'initiative de les défendre.

Les services de police foisonnent de personnes et d'idées géniales, c'est pourquoi nous vous en présentons quelques-unes dans ce dernier numéro de 2013.

Nous nous penchons d'abord sur l'opération Lionfish, une initiative menée par INTERPOL visant à endiguer le flot d'armes et de drogues (30 000 kg) provenant de l'Amérique du Sud. La solution proposée : réunir 34 pays afin qu'ils y mettent un frein et enrayent le problème des drogues dans nos rues.

Notre dossier vedette porte par ailleurs sur une foule de stratégies sensées, originales et parfois carrément brillantes aux problèmes qui se présentent chaque jour aux policiers, notamment les graffitis, la distraction au volant et la conduite avec les facultés affaiblies, les gangs de jeunes et les multirécidivistes.

Le présent numéro traite également de défis peu communs qui exigent des interventions très ciblées. Mentionnons par exemple le problème des chiens errants agressifs de Sheshatshiu (T.-N.-L.), dont la hausse de la population a été freinée grâce à l'aide obtenue par une gendarme de la GRC, améliorant ainsi la sécurité des citoyens. Parmi les autres sujets abordés, notons la démarche adoptée pour déterminer ce qui arrive à un corps, à partir du décès de la personne jusqu'à sa découverte, et le premier expert canadien en taphonomie judiciaire.

Comme nous ne sommes pas au courant de tout ce qui se passe, nous vous encourageons à nous faire part d'idées géniales, qui pourraient bien se retrouver dans un de nos prochains numéros. ■

— Katherine Aldred
gazette@rcmp-grc.gc.ca

LETTRES

CONSERVONS LES CODES 10

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le débat des spécialistes intitulé Désuétude des codes 10, paru dans la *Gazette* (vol. 75, no 3 de 2013).

Les spécialistes ont tous invoqué des lacunes en matière de sécurité pour justifier l'abandon des codes 10, mais ils ont oublié des avantages importants, notamment la transmission de réponses normalisées et concises.

Un message transmis au moyen d'un code 10 contient deux éléments de communication efficace dans un environnement souvent pollué par le bruit. La sonnerie d'alarme dans une caserne de pompiers sert à attirer l'attention sur le message qui suit, soit l'emplacement de l'incendie. Le code 10 fonctionne de la même façon : le « 10 » suivi d'un chiffre signale la transmission imminente d'un élément important d'information.

En Nouvelle-Écosse – une des provinces canadiennes les plus avancées en matière d'interopérabilité radio – la technologie favorise l'utilisation des codes 10.

En 2000, la GRC en Nouvelle-Écosse a adopté un système de radio mobile à liaison numérique, qui offre de nombreuses fonctions, dont l'une permet l'envoi de messages d'état et de codes 10 en passant par la STO. Quinze codes 10 sont programmés dans toutes les radios et peuvent être transmis à la STO même si le groupe d'appel local est occupé à gérer des transmissions vocales. Ces messages d'état ne peuvent pas être interceptés.

On a également soulevé l'absence de codes 10 uniformes et la mobilité des membres. Pour ces deux raisons, la Région de l'Atlantique de la GRC a adopté, en 2007, un code 10 régional pour les quatre provinces de l'Atlantique. Les codes 10 nationaux vont de 10-1 à 10-46 et correspondent presque tous à ceux que la GRC a instaurés en juillet 2013, et les codes 10-60 et plus sont les codes communs aux quatre provinces de l'Atlantique.

Les difficultés associées aux codes 10 ne sont pas attribuables aux codes 10 en soi, mais plutôt au non-respect d'un code normalisé.

Idéalement, une norme devrait être établie pour tous les services de sécurité publique du Canada. Je conviens qu'il y a trop de codes 10, mais de grâce, n'y renoncez pas trop vite! ■

— Serg. Glen Hudson
Informatique de la GRC, Nouvelle-Écosse

GAZETTE

ÉDITRICE : Nancy Sample

RÉDACTRICE EN CHEF : Katherine Aldred

JOURNALISTES : Sigrid Forberg, Mallory Procunier

ÉDITEUR WEB : Richard Vieira

GRAPHISME : Lisa McDonald-Bourg

ADMINISTRATION ET DIFFUSION : Bernard Rice

TRADUCTION : Services de traduction de la Direction générale, GRC

IMPRIMERIE : Performance Printing

La *Gazette* (ISSN 1196-6513) est publiée en versions française et anglaise par la Direction des services de communication nationaux de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa.

La conception de la page couverture ainsi que les articles sont protégés par les droits d'auteur et aucune partie de cette revue ne peut être reproduite sans consentement écrit.

Poste-publication, numéro de convention 40064068. La *Gazette* paraît quatre (4) fois par année et est distribuée gratuitement mais en nombre restreint aux services de police et aux organismes d'exécution de la loi. On conseille fortement de la faire circuler. On ne peut pas s'y abonner à titre personnel.

On vous prie de faire parvenir vos lettres, articles et commentaires à la rédactrice en chef de la *Gazette*. La rédaction se réserve le droit de faire la révision. © 2013 GRC.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Gazette de la GRC
73, promenade Leikin,
M-8-1, pièce 801
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
CANADA

Téléphone : 613-843-4570
Courriel : gazette@rcmp-grc.gc.ca
Internet : www.rcmp-grc.gc.ca/gazette

RESTEZ AU COURANT AVEC LA GRC

Visitez notre site Internet : **www.rcmp-grc.gc.ca**

Suivez-nous sur Facebook : **www.facebook.com/grcrcmp**

Suivez-nous sur Twitter : **@grcrcmppolice #gazettegrc**

Visualisez nos vidéos sur YouYube : **www.youtube.com/rcmpgrcpolice**

Abonnez-vous aux mises à jour RSS : **www.rcmp-grc.gc.ca/rss/index-fra.htm**

EN COUVERTURE :

L'opération Lionfish cible la contrebande maritime de drogues et d'armes à feu en Amérique centrale et dans les Antilles. Photo: Nicola Vigilanti

POINTER LE CIEL

Les pointeurs laser sont dangereux : le petit point rouge dirigé dans l'œil peut rendre aveugle. Comme la plupart des technologies, les pointeurs ont évolué et certains peuvent presque atteindre les avions dans le ciel.

Bon nombre de pilotes ayant atterri à l'aéroport international de Vancouver à Richmond (C.-B.) ces dix dernières années ont été victimes d'attaques par laser. La lumière entre dans la cabine, se réfracte sur le pare-brise, illumine toute la cabine et aveugle les pilotes.

« À l'atterrissage, les pilotes se concentrent sur la piste et les instruments. La vision nocturne est importante », explique le serg. Cam Kowalski, membre du Détachement de Richmond.

Plus tôt cette année, Kowalski a élaboré un protocole entre NAV CANADA et la police dans la région afin qu'une suite soit donnée aux signalements d'attaques par laser. Auparavant, lors d'une telle attaque, le pilote avisait NAV CANADA et le processus s'arrêtait là. Maintenant, NAV CANADA peut appeler la police directement pour signaler les attaques.

« Le service de police compétent intervient en fonction de la priorité qui doit être donnée à l'incident, au même titre qu'un vol de banque ou une autre infraction semblable », signale Kowalski.

Il ajoute que, pour l'instant, les policiers donnent suite à chaque appel, et que la tâche n'est pas aisée.

« Lorsqu'une personne dans un parc pointe un laser vers un aéronef qui se trouve à moins de 3 000 pieds, il est très difficile de trouver cette personne et de l'arrêter, mais nous avons déjà procédé à plusieurs arrestations dans la région. »Tout a commencé par quelques appels téléphoniques, ce qui est la clé du signalement de ce type d'infraction selon Jeff Dawson, directeur du soutien opérationnel de NAV CANADA.

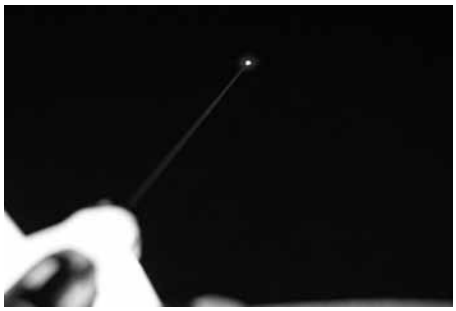

Le serg. Cam Kowalski

Le serg. Cam Kowalski a élaboré un protocole visant à aider les pilotes à signaler les attaques par laser.

« Il est bon d'établir une relation officielle avec le centre de contrôle de sa région afin que les contrôleurs sachent à qui s'adresser et quoi faire pour aider », conclut Dawson. ■

— Mallory Procunier

L'OPÉRATION SNAPSHOT : UN FRANC SUCCÈS

Après la réussite de l'opération Snapshot l'an dernier dans l'Ouest canadien, le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités, Sous-direction des sciences du comportement (CCPEDE-SDSC), a décidé de mener un deuxième projet interpolices de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le Canada atlantique.

En avril, le CCPEDE-SDSC a offert un cours national sur les enquêtes de poste à poste aux enquêteurs sur l'exploitation d'enfants dans Internet (EEI) dans les provinces atlantiques. Ce cours a servi de tremplin au projet, car plusieurs cibles ont été identifiées pendant la formation.

Par la suite, le CCPEDE-SDSC a coordonné les diverses enquêtes et aidé des services de police municipaux et provinciaux à repérer des cibles, à échanger du matériel de pornographie juvénile par Internet et à exécuter de nombreux mandats de perquisition.

Il a fallu peu de temps pour que deux enfants soient secourus et 22 individus arrêtés sur le territoire atlantique. Le détective Chris Purchas, membre du Service de police de Toronto détaché au CCPEDE-SDSC, était l'enquêteur principal de l'opération Snapshot II. Selon ses dires, tous les services qui ont participé à l'opération se sont réjouis du fruit de leurs efforts.

Photographie David Grandy

Le dét. Chris Purchas du Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités parle de l'opération Snapshot II pendant une conférence de presse.

« C'est assurément très satisfaisant d'arrêter ces délinquants, affirme Purchas. Grâce au projet, deux enfants sont maintenant en sécurité. Si nous n'étions pas intervenus, les criminels auraient pu continuer de leur faire subir des sévices sexuels. »

Selon lui, l'intérêt de ce genre d'initiative tient au fait que les membres peuvent échanger des ressources et de l'information et aller aisément au-delà des limites traditionnelles. De plus, en unissant leurs efforts, ils peuvent mener des enquêtes plus vastes.

« Nous avons souvent dit qu'en équipe, nous pouvions accomplir bien plus qu'une seule personne ou un seul service, soutient Purchas. Je ne crois pas qu'un seul service aurait pu entreprendre ce projet, et si ça avait été le cas, sa portée n'aurait jamais été aussi vaste. »

Le serg. Mike Petrilli, qui a aussi travaillé pour le CCPEDE-SDSC, précise qu'en travaillant ensemble, les services de police canadiens prouvent à la population que les organismes d'application de la loi prennent l'exploitation sexuelle des enfants au sérieux.

« Je pense que nous affirmons que les délinquants ne peuvent pas se cacher sur Internet et que nous combattons collectivement ce crime odieux qui n'a pas de frontières », ajoute-t-il. ■

— Sigrid Forberg

LA SÉCURITÉ DES AÎNÉS, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Les appels au 911 ne nécessitent pas tous une intervention policière, mais pour la police dans le comté de Lunenburg (N.-É.), ils sont tous importants.

La province a financé la création d'un poste de coordonnateur du programme de sécurité des aînés dans chaque comté. Beth George, coordonnatrice à Lunenburg, partage son temps entre la police de Bridgewater et les quatre municipalités qui relèvent du Détachement du comté de Lunenburg de la GRC.

Beth assure la liaison entre les aînés et la police pour des questions non criminelles et s'occupe des signalements de violence envers les aînés.

« Je rencontre souvent des aînés de la collectivité qui, en raison d'un problème sous-jacent non traité, appellent constamment la police », affirme-t-elle.

C'était le cas d'un couple d'octogénaires qui souffraient de démence non diagnostiquée. La femme, qui hallucinait et croyait qu'un individu s'introduisait dans leur maison, appelait sans cesse le 911 même s'il n'y avait aucune urgence réelle.

Le s.é.-m. Bruce Hill, chef de district à Lunenburg, dit qu'en une semaine et demie, la police a reçu au moins huit appels du couple. Elle a communiqué avec des organismes pour aînés, mais le couple, qui n'était pas en danger et ne constituait pas une menace pour les autres, n'était pas admissible aux programmes d'aide.

C'est là que Beth est intervenue. Elle a envoyé le couple voir un médecin qui a prescrit un médicament à la femme pour traiter ses hallucinations. Entre temps, en cas d'appels au 911, elle a pris des dispositions avec un aide-soignant afin qu'il se rende chez le couple avant que la police se déplace.

Hill soutient que grâce à l'aide de Beth, les ressources peuvent mieux se concentrer sur la prévention du crime dans la collectivité et, surtout, le vrai problème du couple a été résolu.

« Nous sommes en quelque sorte un service passe-partout. Lorsqu'on ne sait pas qui appeler, on nous appelle, explique Hill. Bien sûr, ça ne nous dérange pas de nous déplacer, mais l'idéal c'est de régler le problème avant que la situation ne se reproduise. » ■

— Sigrid Forberg

DES CONTRAVENTIONS QUI FONT PLAISIR

Les membres affectés à Nass Valley (C.-B.), qui offrent des services à la Première nation Nisga'a, récompensent dorénavant les jeunes qui affichent une bonne conduite, à l'instar d'un nombre sans cesse grandissant de détachements de la GRC.

Ils sont à l'affût, par exemple, de jeunes qui portent un casque à vélo ou aident un aîné à traverser la rue afin de leur remettre une « contravention positive », généralement un coupon d'un commerce local donnant droit à un sous-marin ou à un smoothie gratuit.

La gend. Vanessa Demerchant du Détachement de Nass Valley dit avoir entendu parler du programme par une collègue de Campbell River (C.-B.), la gend. Krista Wallis, qui lui avait affirmé qu'il permettait aux policiers d'avoir plus d'échanges positifs avec les jeunes.

« Quand nous leur remettons les récompenses, nous leur parlons de choix de vie sains et d'abus d'alcool ou de drogue et bavardons avec eux », explique la gend. Demerchant.

Des membres apportent des piles de coupons lorsqu'ils participent à des événements communautaires ou même quand ils patrouillent en vue de les remettre aux jeunes qui se conduisent bien.

« Nous n'avons pas choisi des moments ou des lieux précis pour donner les récompenses, car nous voulons amener les jeunes à bien se comporter en tout temps », ajoute la gend. Demerchant.

Selon Millie Percival, une professionnelle de l'aide aux victimes de la région souvent présente aux activités communautaires, l'enthousiasme des jeunes à l'arrivée des policiers est palpable.

« Cette situation est sensiblement la même pour tous les membres ici et elle s'explique sûrement en grande partie par la remise de contraventions positives », affirme Mme Percival.

La gend. Demerchant est d'avis qu'à Nass Valley, où certains jeunes ont l'habitude de voir les policiers quand les choses vont mal, il est particulièrement important de montrer très tôt aux jeunes que les policiers peuvent aussi leur apporter du soutien.

« Je pense que si on peut les amener à y croire maintenant, ils constateront que les policiers jouent un rôle positif et peuvent les aider. Et quand ils seront plus vieux, ils risqueront moins d'être impliqués dans des activités criminelles », conclut la gend. Demerchant. ■

— Mallory Procunier

La gend. Vanessa Demerchant remet des contraventions positives à des jeunes qui se comportent bien.

GRC

Nicola Vigilanti

L'opération Lionfish a mené à la saisie de drogues dont la valeur dépassait 822 M$ US.

COLLABORATION INTERCONTINENTALE

DES ORGANISMES CANADIENS PARTICIPENT À L'INTERCEPTION DE DROGUES ET D'ARMES

Par Sigrid Forberg

Quand le cap. Bradley Kristel, enquêteur antidrogue en Colombie-Britannique, a été pressenti pour aller participer à une opération d'INTERPOL en Amérique centrale, il a hésité un peu.

« Je ne savais pas pourquoi j'allais là-bas, se souvient-il. On m'a dit que j'avais les compétences recherchées en tant qu'enquêteur hispanophone spécialisé dans les drogues et le crime organisé, mais on ne pouvait pas me dire exactement ce que je serais appelé à faire. »

Ce qu'il ignorait, c'est qu'il prendrait part à l'opération Lionfish, une initiative d'INTERPOL en trois étapes : formation, renforcement des capacités et intervention opérationnelle.

Cette opération financée par Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada a touché plus de 34 pays et a mené à la saisie de près de 30 tonnes (30 000 kg) de cocaïne, d'héroïne et de marihuana d'une valeur approximative de 822 M$ US.

Elle a aussi donné lieu à 142 arrestations et à la saisie de 15 embarcations, de 8 tonnes de précurseurs chimiques, de 42 armes à feu et d'environ 170 000 $ US en espèces. Outre ces résultats éclatants, ce sont la communication et la collaboration entre tous les organismes participants qui font le succès de l'opération.

PARTICIPATION INTERNATIONALE

La GRC a pris connaissance de Lionfish en mars 2013, alors que l'insp. Glenn Martindale, chef à l'époque du Bureau central national d'INTERPOL à Ottawa, était de passage au siège d'INTERPOL à Lyon, en France, et qu'on lui a parlé d'une opération qui se déroulerait dans les Amériques.

« Puisque nous coordonnons toute la participation de la police canadienne aux

Nicola Vigilanti

La GRC a collaboré avec INTERPOL à la saisie de près de 30 tonnes de marihuana, de cocaïne et d'héroïne.

activités d'INTERPOL, j'y ai vu une occasion pour le Canada et la GRC d'aider à freiner le trafic de drogues et d'armes vers notre pays, explique Martindale. Il fallait la saisir. »

Il en a donc touché un mot au comm. adj. Dale Sheehan, lui aussi membre de la GRC qui est présentement affecté auprès d'INTERPOL à titre de directeur de la formation et du renforcement des capacités et qui s'est montré tout aussi enthousiaste devant cette perspective.

« La GRC apporte une précieuse contribution à tous mes programmes en y détachant des experts en la matière, des experts opérationnels et des experts techniques, souligne Sheehan. Et puis il va de soi que sa réputation est bien connue dans le monde. »

Il ajoute que la relation entre la GRC et INTERPOL coule de source, vu le rôle de délégué pour les Amériques au sein du Comité exécutif d'INTERPOL qui a été confié au comm. de la GRC Bob Paulson.

COMMUNICATION OUVERTE

Une fois la décision prise et le financement obtenu, il restait à choisir le représentant de la Gendarmerie qui serait affecté à l'opération.

Plusieurs candidats prometteurs se sont manifestés, mais Bradley Kristel, qui passe le plus clair de ses vacances à faire du bénévolat auprès de refuges pour animaux en Amérique centrale, parlait couramment l'espagnol et possédait des connaissances culturelles pertinentes.

Il savait donc que la collaboration soulève des problèmes dans bien des pays de la région. En fait, selon Saul Hernandez Lainez, chef du bureau régional d'INTERPOL pour l'Amérique centrale à San Salvador (El Salvador), jamais auparavant pareille initiative n'avait été tentée, surtout pas avec le concours d'un si grand nombre de pays.

« Au début, la communication interorganismes était plutôt difficile, car c'était la première collaboration d'une telle ampleur, convient Hernandez Lainez, mais petit à petit, les difficultés se sont aplanies avant l'intervention proprement dite. »

Outre la difficulté d'assurer une coordination entre les différents pays, il fallait parfois composer avec l'absence de voies de communication entre les organismes d'un même État.

Les situations de ce genre donnent certes l'impression que certains pays devancent les autres sur les plans de la communication ou de l'organisation, mais INTERPOL doit néanmoins soutenir tous les États qui en sont membres, ajoute Hernandez Lainez.

« L'opération Lionfish est vraiment une belle réussite pour INTERPOL, car elle a montré la capacité de l'organisation à créer des cadres de discussion qui permettent la mise à exécution d'un projet de si vaste envergure », conclut-il.

Forte du soutien de partenaires tels qu'Europol, la Conférence Douanière Inter-Caraïbe et l'Organisation mondiale des douanes, INTERPOL a pu offrir un niveau de communication que peu d'organismes sont en mesure d'égaler. « Nous offrons un lieu d'échange sans associations politiques, centré sur les besoins et les capacités de la police, ce qui peut atténuer certaines frictions, si elles existent, en contexte régional ou national », fait valoir Mick O'Connell, directeur de l'Appui opérationnel de police à INTERPOL et président du groupe de travail d'INTERPOL sur la gestion intégrée des frontières.

VASTES RÉPERCUSSIONS

À l'instar de Hernandez Lainez, Rafael Pena, chef du bureau régional d'INTERPOL pour l'Amérique du Sud, à Buenos Aires (Argentine), se dit satisfait de l'issue de l'opération Lionfish.

L'importance et la nature des saisies dénotent clairement l'engagement de la collectivité de l'application de la loi dans son ensemble à lutter contre le crime organisé dans la région.

Au dire de Hernandez Lainez, qui a participé à la coordination de Lionfish, INTERPOL a la certitude que les saisies effectuées dans le cadre de l'opération ont touché plusieurs groupes du crime organisé.

« Nous pouvons confirmer que des réseaux criminalisés ont souffert du fait qu'INTERPOL ait réussi à faire collaborer près de 40 pays de la région », affirme-t-il.

Hernandez Lainez croit que l'appui de la GRC et du gouvernement du Canada au financement et à l'exécution de Lionfish y est pour beaucoup. Grâce au soutien de Kristel et d'un analyste à Ottawa, l'opération a atteint une envergure dépassant les capacités de bien des organismes de la région, compte tenu des infrastructures et des outils à leur disposition.

Martindale estime pour sa part que le rôle de la GRC allait au-delà du simple soutien à d'autres organismes de la collectivité policière.

« Nous tâchons de participer à des initiatives qui nous permettent d'exercer un leadership et de contribuer à l'application de la loi dans le monde, reconnaît-il, mais nous savons aussi que lutter contre la criminalité à l'étranger peut aider à l'empêcher de se rendre jusque chez nous. »

TRAFIC ENDIGUÉ

L'Amérique centrale peut sembler assez loin du Canada, mais selon Sheehan, la GRC et le Canada voient bien l'effet de leur participation à des opérations comme Lionfish.

Ici au pays, les énormes saisies de drogues effectuées pendant l'opération de

deux semaines auront une forte incidence sur le travail des enquêteurs antidrogue. Pour Kristel, qui enquête sur des affaires de drogue depuis huit ans, c'est du jamais vu.

« Au cours des huit dernières années, les 30 enquêteurs de mon service ont probablement réussi à saisir une centaine d'unités d'héroïne, précise-t-il. Je ne pense pas que les gens comprennent l'effet qu'aura la saisie de 30 tonnes de cocaïne sur le marché de la drogue chez nous. »

S'il est impossible de connaître la destination exacte des drogues saisies, les enquêteurs croient qu'elles transitaient probablement en parts égales vers le Canada, les États-Unis et l'Europe.

Selon Kristel, la distribution des envois de drogue après leur arrivée au Canada est si complexe que même des enquêteurs chevronnés mettent difficilement la main dessus, encore moins sur une échelle comme celle qui a été atteinte au cours de ces deux semaines.

Et puis, mener ces enquêtes au Canada exige pas mal plus de ressources que collaborer avec d'autres organismes afin d'arrêter le trafic de drogues à la source.

« Il faut des informateurs, d'innombrables heures de surveillance et des millions de dollars pour essayer de saisir une fraction de la drogue que nous avons interceptée là-bas, poursuit Kristel. C'est ce que mon affectation à cette opération nous a épargné. »

Il ajoute que les opérations de ce genre font aussi réaliser d'autres économies au Canada à long terme, compte tenu des coûts indirects qu'elles permettent d'éviter, notamment en ce qui a trait aux soins de santé et aux décès liés à la consommation de drogues.

LEÇONS APPRISES

La formation a joué un rôle important dans l'opération Lionfish : tout en augmentant par sa présence les ressources affectées à l'enquête, Kristel a pu se faire l'ambassadeur de la perspective et des méthodes canadiennes.

Le calibre et le professionnalisme des policiers qu'il a rencontrés l'ont impressionné, mais il était conscient du fait que ces derniers avaient parfois une formation limitée. Il a donc fait de son mieux pour les aider à compléter leurs connaissances.

L'un de ses objectifs était de les amener à voir les enquêtes autrement.

« Pour eux, la réussite se mesurait surtout aux saisies de drogues et aux arrestations, alors qu'aux yeux d'enquêteurs canadiens, l'intérêt de tels résultats est limité, explique le cap. Kristel. On leur a appris à mieux utiliser l'information et à recruter des sources. »

La réussite totale, croit Kristel, dépend de la capacité des enquêteurs à creuser davantage et à frapper les organisations criminelles là où le bât blesse, en recrutant des sources, en faisant de l'infiltration et en ciblant des éléments haut placés. Or, tout cela prend de la collaboration.

O'Connell ajoute qu'à la fin de l'opération, les organismes participants voyaient bien que cette façon de procéder était considérablement plus efficace que de tenter de s'attaquer aux problèmes chacun de son côté.

« Le plus important, c'est d'avoir montré que dans une région problématique et fractionnée, nous avons su amener les divers organismes d'application de la loi à se concerter de façon soutenue, tout en réfléchissant à des questions de viabilité future », conclut-il.

REGARD SUR L'AVENIR

Hernandez Lainez estime que l'opération Lionfish peut dorénavant servir de pratique exemplaire pour la conduite d'autres enquêtes dans la région, quel qu'en soit l'objectif. Elle montre également la valeur ajoutée qu'offrent les bureaux régionaux quand il s'agit de soutenir les pays membres dans la lutte contre le narcotrafic et le crime organisé.

« Il n'y a aucun doute que ce genre de communication entre organismes sera utile lors d'opérations futures, renchérit-il. La communication est vitale dans ce genre d'initiative. Sans elle, les divers organismes participants n'auraient pas pu synchroniser leurs interventions. »

Maintenant qu'ils ont vu les énormes avantages que procure la synchronisation, les pays membres qui ont participé à l'opération Lionfish travaillent à maintenir une communication ouverte entre eux, peu importe le dossier.

Tout en continuant de compiler les résultats, de produire des rapports et de mener à terme différents aspects de l'enquête, les enquêteurs centraméricains se tournent vers l'avenir et discutent d'autres initiatives possibles.

Leurs homologues en Amérique du Nord et en Europe partagent cet enthousiasme. Kristel affirme que c'est le projet le plus génial auquel il a participé au cours de ses 17 ans à la GRC. Sheehan ajoute que ce genre d'opération rappelle à quel point la criminalité connaît peu de frontières.

« Le but de la GRC est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités du Canada, et ce genre de collaboration n'est qu'un autre moyen d'y arriver, fait-il valoir. De plus, cela permet de montrer aux membres que ce qui arrive dans les petites villes canadiennes peut être l'écho d'événements survenus sur un autre continent. » ■

LA CONSOMMATION DE MARIHUANA DANS LES ÉCOLES

L'opération Lionfish a permis de saisir plus de 30 tonnes de drogues. Il est impossible de savoir dans quelle proportion elles étaient destinées au Canada, mais même une fraction du total aurait pu occasionner de graves problèmes aux autorités canadiennes.

Une tonne métrique correspond à 1 000 kg (ou 1 000 000 g).

Chaque gramme de marihuana donne environ trois joints, ce qui veut dire qu'une tonne équivaut à trois millions de joints.

Les écoles secondaires de la région d'Ottawa comptent quelque 35 000 élèves. Une tonne de marihuana fournirait à chacun d'eux environ 85 joints.

Pour un élève du secondaire, une forte consommation équivaut à un ou deux grammes par jour, soit trois à six joints.

Autrement dit, une tonne de marihuana permettrait à chacun des élèves du secondaire dans la région d'Ottawa de maintenir une forte consommation pendant jusqu'à un mois.

— Sigrid Forberg

NETTOYAGE DE NOS VILLES

À L'ASSAUT DES GRAFFITIS

Par Sigrid Forberg

C'est une simple question de sa fille de onze ans -- « qu'attends-tu pour faire quelque chose? » -- qui a motivé le gend. Chris Fader à prendre la situation en main.

Tous deux n'avaient pas manqué de remarquer la vague de graffitis au centre-ville de Moncton et de voir que les tagueurs demeuraient impunis les agaçait tous deux.

C'est pourquoi Fader, membre du Détachement régional de Codiac, a suivi un cours sur les graffitis et a amorcé son enquête sur les vandales qui sévissaient dans le secteur.

DES RÉPERCUSSIONS NÉFASTES

Le principe sous-jacent aux graffitis est celui de la fenêtre brisée. Lorsqu'une propriété a une fenêtre brisée et qu'on ne fait rien, avant longtemps, c'est le reste de l'environnement qui se détériorera.

Dans le contexte des graffitis, les études montrent qu'en les laissant intacts, on augmente le risque de vols et d'abandon de détritus. Plus on attend pour supprimer les graffitis, plus grandes sont les chances de voir d'autres crimes commis.

« Selon ces études, le problème date de toujours, explique Fader. Les graffitis ont un effet sur les normes sociales; les tagueurs abandonnent un comportement qu'ils estiment normal en raison de l'environnement où ils se trouvent. »

Fader a également constaté que le problème est universel. D'une ville à l'autre, les techniques, les tendances et les styles de graffitis sont les mêmes. Avec l'aide et les conseils de collègues de partout au pays partageant son intérêt pour les graffitis, Fader a été en mesure de repérer et d'inculper le membre d'un groupe de graffiteurs de la localité – un premier pas dans la bonne direction.

Un des membres qui l'ont aidé est l'agent Gerry Murney, de la Police régionale de Halifax. Lorsque ce dernier a été muté au service il y a quelques années, il cherchait avant tout un poste paisible en attendant la retraite.

Il ne s'attendait pas à ce que les graffitis le captivent de la sorte.

« Lorsqu'on y regarde de plus près, l'art n'est pas l'élément moteur, explique Murney. Votre larron recherche d'abord et avant tout la notoriété, et il la trouve dans cette sous-culture. »

Suivant son instinct, Murney a d'abord visité les écoles pour parler aux jeunes dans l'espoir de les dissuader d'embrasser cette sous-culture. Mais contre toute attente, cette démarche a fait plus de mal que de bien.

« Je pense à ce gars qui a fait part dans son blogue de l'excitation ressentie lorsqu'au secondaire, il voyait la réaction des gens à ses graffitis, souligne Murney. Cette réaction ne fait qu'encourager les tagueurs. »

Les études montrent que le laissez-faire en matière de graffitis ne fait qu'augmenter l'incidence des vols et de l'abandon des détritus dans ces lieux.

LA NÉCESSITÉ D'UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

Les interventions à l'égard des graffitis et la mobilisation des élus municipaux à cet égard varient d'une ville à l'autre. La serg. Valerie Spicer, du Service de police de Vancouver, a participé pour sa part à la création d'une section antigraffitis de deux membres en 2002. Depuis, elle a approfondi son étude du problème dans son programme de maîtrise et est devenue une experte en la matière au pays.

Selon elle, d'ici à ce que toutes les grandes villes se mobilisent au même degré pour une intervention concertée contre les graffitis, le problème persistera. Elle fait également remarquer que tant que l'opinion populaire continuera de considérer les graffitis comme un art, les Canadiens ne pourront y voir un crime.

« Si un professeur surprenait un jeune au fond de la classe avec un couteau, il appellerait la police, explique la serg. Spicer. Mais lorsqu'il voit un jeune dessiner des graffitis, il présume que c'est un geste artistique; il lui offrira du papier ou l'aidera à camoufler le fait qu'il est tagueur. »

Mais en réalité, il est important de se rappeler que les graffitis font une victime – le propriétaire du bien qui est vandalisé et qui devra maintenant faire disparaître cette souillure.

La perception du public est le plus grand obstacle qui se pose aux enquêteurs sur les graffitis au pays. Les élus municipaux et les citoyens eux-mêmes doivent être mobilisés à l'égard de cet enjeu.

Le gend. Fader, quant à lui, poursuit son œuvre de sensibilisation auprès du public de la région de Codiac. Et s'il faut peut-être encore du temps avant d'atteindre son objectif, sa fille se dit fière de le voir agir pour traduire les vandales en justice. »

« Elle est très heureuse. Il reste du travail à faire, mais au moins je peux lui dire que je fais quelque chose, explique le gend. Fader. Les jeunes ne voient pas toujours ce que vous faites au travail, ou bien ils vous interrogent sur votre pistolet ou d'autres aspects de votre travail. Désormais je peux aborder un autre sujet avec eux. » ■

PLEINS FEUX SUR LA FORMATION

LE MANIEMENT SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU DANS LES RÉGIONS ISOLÉES

Par Mallory Procunier

Qu'ils résident dans une localité accessible uniquement par avion dans la toundra au Nunavut ou qu'ils soient dispersés à des centaines de kilomètres les uns des autres dans les régions isolées du nord de l'Ontario, les propriétaires d'armes à feu qui nécessitent une formation à leur maniement sécuritaire et le renouvellement de leur permis ont un accès continu au Programme canadien des armes à feu (PCAF).

Au Canada, toute personne en possession d'une arme à feu doit disposer d'un permis valide. Et pour l'obtenir, elle doit avoir l'accréditation au maniement sécuritaire des armes à feu, qui nécessite généralement la réussite du *Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu* du PCAF, afin de savoir charger, utiliser et entreposer une arme à feu.

Mais au Nunavut, où la communication entre les collectivités isolées et le PCAF est souvent fragmentaire, la prestation de cette formation a posé problème dans le passé. Et pour les propriétaires d'armes à feu qui mènent le mode de vie traditionnel des chasseurs, la formation au maniement sécuritaire des armes à feu et l'obtention du permis peut être difficile d'accès.

Afin de rendre cette formation directement accessible aux collectivités et de sensibiliser les citoyens au maniement responsable des armes à feu, le PCAF a inculqué à tous les chefs de détachements de la GRC au Nunavut la formation d'instructeur au maniement sécuritaire des armes à feu en 2012. Désormais, chaque localité du territoire est dotée d'un instructeur agréé qui peut donner la formation voulue et le soutien en matière de permis à tous ceux qui le désirent.

« À la lumière des incidents de violence impliquant des armes à feu et leur usage abusif, ces dernières années, et de la difficulté que nous avons eue à donner la formation et la sensibilisation voulues au maniement responsable des armes à feu, cette option a été bien accueillie », explique Karen Mowatt, contrôleuse des armes à feu du Manitoba, qui a contribué à coordonner la formation au Nunavut. Le PCAF compte également un membre régulier inuit, le gend. Russell Akeeagok, qui est contrôleur des armes à feu du Nunavut. Ce dernier supervise également l'administration des permis d'armes à feu; il effectue la vérification des antécédents des demandeurs et vérifie constamment leur nom dans les bases de données de la police une fois leur demande approuvée.

GRC

Des membres donnent la formation au maniement sécuritaire des armes à feu dans des collectivités isolées au Nunavut.

« En cas d'incident, nous sommes avisés afin d'amorcer une vérification pour déterminer si la personne peut conserver son permis ou non », précise Mme Mowatt.

Mais pour les collectivités qui n'ont pas de détachement de la GRC, comme celles du nord de l'Ontario, la prestation de ces cours nécessite une approche inédite.

Au sud du 60e parallèle, mais suffisamment au nord pour être qualifiées d'isolées, se trouvent des communautés des Premières Nations établies depuis des siècles dans cette région septentrionale de l'Ontario.

Vers la fin des années 90, le PCAF s'est rendu compte que le coût de la prestation du *cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu* serait prohibitif dans ces localités isolées, dont plusieurs ne sont pas accessibles par la route.

Après avoir observé la Red Sky Métis Independent Nation – une organisation qui représente les communautés métisses dans la région de Thunder Bay et du nord du lac Supérieur – offrir avec succès son atelier de formation au maniement sécuritaire des armes à feu à l'automne 1999, le PCAF a su qu'il avait trouvé un groupe efficace pour administrer la formation dans les localités isolées.

« Ce que nous recherchions plus particulièrement, c'était un groupe autochtone qui pourrait travailler efficacement avec une population autochtone diversifiée dans le nord de l'Ontario », explique Robert Depew, responsable de la recherche et des questions autochtones au sein du PCAF. « La Red Sky Métis Independent Nation est une organisation réputée et solidement réseautée, non seulement au sein des communautés métisses, mais également parmi les Premières Nations dans la région, ce qui a facilité d'autant leur prise de contact avec la collectivité. »

Et parce que l'organisation est sensible aux différences culturelles, elle a su adapter le cours.

« Ce qui ne veut pas dire que nous compromettons les normes nationales, explique M. Depew. Il s'agit d'offrir le contenu du cours de manière rigoureuse tout en tenant compte des particularités culturelles. »

Les instructeurs au maniement sécuritaire des armes à feu et les spécialistes en la matière de la Red Sky Métis Independent Nation administrent le cours et les épreuves de sécurité pertinentes. Certains, comme George Gallinger, donnent le cours depuis plus de dix ans.

Afin d'adapter le cours à la région, M. Gallinger a amorcé son exposé en parlant des incidents mortels impliquant une arme à feu et en soulignant que si les personnes en cause avaient reçu la formation sur la sécurité, leur décès aurait pu être évité. Aujourd'hui, il n'arrive pas à répondre à la demande de formation dans la région.

« Une connaissance générale des armes à feu, ainsi qu'une formation au maniement, au transport et à l'entreposage des armes à feu permettront de réduire le nombre de morts et de blessures causées par des armes à feu », souligne M. Gallinger. ■

INITIATIVES POLICIÈRES POUR METTRE UN FREIN À LA DISTRACTION AU VOLANT

LES SPÉCIALISTES

- **Cap. Robert Mc Donald, Sécurité routière, GRC, District du Lower Mainland (Colombie-Britannique)**
- **S.é-m. int. Jeff M. Soroka, Sécurité routière, GRC, Regina (Saskatchewan)**
- **Gend. Sherri Curley, Sécurité routière, GRC, Nouvelle-Écosse**

CAP. ROBERT MCDONALD

Depuis l'entrée en vigueur des dispositions législatives sur la distraction au volant, la GRC en Colombie-Britannique participe activement aux campagnes médiatiques de sensibilisation du public non seulement aux dispositions, mais aussi aux risques entourant la distraction au volant.

Sur notre page Web, nous avons élaboré une foire aux questions pour réitérer les conditions d'utilisation légale d'un dispositif électronique dans un véhicule. Nous effectuons aussi des campagnes de sensibilisation et de répression d'un mois.

Parmi ces initiatives, citons la campagne Cell Watch (surveillance cellulaire), un projet récent de sensibilisation visant à réduire la distraction au volant en Colombie-Britannique, fruit d'un partenariat entre la police, des bénévoles et le service de la sécurité routière de l'Insurance Corporation of British Columbia (ICBC).

Le projet a pour but de rappeler aux automobilistes qu'il est illégal et dangereux d'utiliser un téléphone cellulaire ou tout autre dispositif électronique personnel tenu en main au volant. Il s'agit de réduire le nombre de collisions mortelles sur les routes de la province. En 2012, la GRC a enquêté sur 24 de ces accidents où le principal facteur était la distraction au volant.

Les enquêtes routières du projet Cell Watch sont menées par des bénévoles supervisés par la police et qui ont l'habilitation sécuritaire, l'uniforme et la formation voulus.

Durant chaque campagne, les bénévoles érigent des tableaux annonces affichant le message « Leave the phone alone » (Laisse faire le cellulaire) sur le trottoir à proximité des voies routières où la police, des citoyens et d'autres intervenants ont observé beaucoup de distraction au volant ou présument que celle-ci pose problème.

Les bénévoles consignent dans un rapport d'enquête le numéro de plaque des contrevenants ainsi que le signalement du véhicule, la date et l'heure de l'infraction. Nos services de la sécurité routière utilisent ces données pour planifier les mesures de répression futures dans les secteurs les plus à risques.

Les données documentées dans les rapports des bénévoles de Cell Watch d'ICBC et les rapports mensuels de Cell Watch servent au suivi des statistiques régionales. Dans certaines localités, la police pourra examiner les données recueillies par les bénévoles et envoyer une lettre d'avertissement aux propriétaires de véhicules pris en flagrant délit de distraction au volant.

La police en Colombie-Britannique collabore périodiquement avec les bénévoles du projet Cell Watch pour déterminer les voies routières où l'usage de dispositifs électroniques personnels est fréquent afin d'organiser des campagnes de répression et de sensibilisation ponctuelles.

Ainsi, dans le cadre du projet « ocean to mountain », un agent de la sécurité routière en civil exécutait une enquête routière en compagnie de bénévoles. L'agent consignait les coordonnées du contrevenant pour les relayer à l'équipe de répression tapie en aval.

De telles initiatives rehaussent l'efficacité des campagnes de sensibilisation en communiquant aux automobilistes le message que toute présence de bénévoles des programmes Cell Watch ou Speed Watch peut être assortie de policiers à l'affût, prêts à infliger des contraventions.

S.É.-M. INT. JEFF M. SOROKA

La distraction au volant s'entend de toute action exécutée par un conducteur qui détourne son attention de la conduite du véhicule.

Un des premiers facteurs qui vient à l'esprit quand on parle de distraction au volant est l'utilisation d'un téléphone cellulaire. Il s'agit d'un enjeu important compte tenu du fait que presque tous les automobilistes ont un cellulaire et que la technologie est un élément essentiel de toute interaction sociale.

La distraction au volant peut également découler du fait d'étendre la main pour saisir une tasse de café, de manger au volant, d'interagir avec les passagers ou d'une distraction sous le coup d'une émotion.

Mettre un frein à la distraction au volant repose sur des mesures de répression et de sensibilisation ainsi que sur le recours aux médias sociaux.

La répression est efficace jusqu'à un certain point, mais les campagnes de sensibilisation et les médias sociaux ont un effet encore plus vaste dans la mesure où il faut modifier les attitudes des automobilistes. Lorsqu'une personne assume le contrôle d'un véhicule automobile, elle doit reconnaître les responsabilités qui incombent à cette fonction. Son attention devrait être axée sur l'environnement et sur les conditions du véhicule et de la route, et elle devrait continuellement réévaluer ces facteurs en circulant.

Voici deux exemples qui illustrent ce principe :

Un conducteur circule sur une route à deux voies et a une tasse de café dans un porte-tasse. Un véhicule circulant en sens inverse vient à sa rencontre. Le conducteur doit refréner son désir de prendre sa tasse en main et doit plutôt porter son attention sur le véhicule se dirigeant dans sa direction. Une fois ce véhicule croisé, le conducteur peut saisir son café tout en gardant ses yeux rivés sur la route.

En maintenant son attention sur la conduite jusqu'à ce que l'autre véhicule soit passé, le conducteur s'assure que l'autre véhicule n'a pas dérivé dans sa voie. Si le véhicule avait traversé la ligne blanche, notre conducteur aurait eu les deux mains libres pour exécuter une manœuvre d'évitement.

Aussi simple que cela puisse paraître, de nombreux conducteurs ne se rendent pas compte que les facteurs de risque se multiplient lorsque l'attention est détournée de l'acte de conduire.

Dans notre second exemple, la mère d'un futur marié demeure sur une ferme à 10 kilomètres de la ville où elle se rend au travail quotidiennement. Elle suit le même trajet depuis 15 ans. Une intersection avec

un arrêt se trouve sur son chemin et elle y fait un arrêt chaque fois qu'elle effectue ce trajet. Mais aujourd'hui, elle se rend au travail et doit passer prendre des fleurs pour le mariage qui doit avoir lieu demain. Son état émotif est perturbé tandis qu'elle réévalue continuellement les plans de la célébration. Elle passe tout droit sans faire d'arrêt à l'intersection et se fait heurter latéralement de plein fouet par un camion.

Les distractions émotives peuvent découler d'une rupture amoureuse, d'un conflit au travail, voire d'une promotion qui vous transporte de joie.

Dans l'exemple ci-dessus, l'esprit de la conductrice est totalement préoccupé par le mariage de son fils plutôt que par la fonction de conduire. Lorsque cela se produit, nous subissons un rétrécissement de notre champ visuel; seulement une petite partie du cerveau contrôle la position du véhicule sur la route; le conducteur n'évalue pas les conditions environnantes.

La nature humaine étant ce qu'elle est, nous ne pourrons pas éliminer la distraction au volant, mais les initiatives de sensibilisation et les médias sociaux peuvent nous aider à influencer un pourcentage élevé d'automobilistes.

GEND. SHERRI CURLEY

En Nouvelle-Écosse, la distraction au volant est devenue la cause principale des accidents mortels de la route dans les cinq dernières années. En effet, 33 pour cent de ces accidents mortels sont attribuables à ce facteur.

Si le taux d'homicide subissait la même augmentation, les citoyens seraient furieux. Ce qui est malheureux, c'est que ce pourcentage continue de grimper : les gens continuent de parler au cellulaire ou de texter au volant.

La distraction au volant concerne l'utilisation de dispositifs tenus en main (cellulaire, GPS, iPod) ainsi que la distraction causée par l'interaction avec les passagers du véhicule, par le fait de manger, de changer la station de radio, en fait tout ce qui distrait l'automobiliste de la conduite de son véhicule. La conduite d'un véhicule automobile est une lourde responsabilité et le conducteur doit y consacrer son entière attention en tout temps.

La GRC en Nouvelle-Écosse compte un programme désigné de sécurité routière chargé de cibler la répression relative aux quatre principaux facteurs de risque d'accidents graves ou mortels de la route. Elle encourage les agents sur la ligne de front à faire preuve d'innovation dans les initiatives de répression auprès des automobilistes qui semblent ne pas comprendre le message concernant la distraction au volant.

Les agents rompus aux techniques d'enquête et aux facultés d'observation aiguës sont un élément essentiel de la stratégie de répression. Nombre d'entre eux ont pris l'initiative de se tenir dans les zones de construction revêtus de salopettes, ou en bordure des voies routières en civil, ou encore d'utiliser des véhicules de location dans le cadre de leurs opérations « discrètes » de répression.

Les thèmes mensuels de la répression sont illustrés dans un calendrier de la sécurité routière diffusé aux agents chargés d'effectuer des contrôles routiers ciblant précisément les automobilistes enclins à la distraction au volant et d'autres enjeux prioritaires de la sécurité routière.

La sensibilisation au problème de la distraction au volant passe aussi par les médias sociaux comme Facebook et Twitter. La stratégie de communication sous-jacente mise sur les communiqués dans les médias, des entrevues avec les médias traditionnels, des exposés à divers segments d'automobilistes et des messages d'intérêt public.

Ces médias servent à diffuser des messages clés et à rappeler aux automobilistes les saines habitudes de conduite. La Nouvelle-Écosse est par ailleurs la première division de la GRC à avoir adopté les contraventions électroniques, qui optimisent l'efficacité et la visibilité de nos agents dans la circulation. Les agents peuvent désormais infliger de nombreuses contraventions, des avertissements et des avis de défectuosités avec plus d'efficacité.

En 2012, la GRC en Nouvelle-Écosse a donné 28 677 contraventions relatives aux quatre principaux facteurs de collisions graves et mortelles. De ce nombre, 2 841 concernaient la distraction au volant ou l'utilisation d'un cellulaire. Du 1er janvier au 1er juillet 2013, on avait déjà infligé 2 073 contraventions pour utilisation d'un cellulaire, soit presque le double du taux de contraventions émises pendant la même période l'année précédente.

Un élément essentiel des messages de la GRC sur la distraction au volant dans la province est la collaboration avec les partenaires de la sécurité routière. Cette collaboration découle d'initiatives soutenues pour établir des relations avec les ministères provinciaux des transports et du renouvellement des infrastructures, ainsi qu'avec celui de la justice.

En tant que police provinciale, la GRC établit également des liens avec d'autres organismes d'application de la loi, les municipalités et des organismes du secteur privé dans le but de favoriser la discussion sur les enjeux de la sécurité routière.

Le maintien de ces partenariats est un élément essentiel du mandat de la GRC en matière de sécurité routière, qui s'inscrit dans le mandat plus vaste d'assurer la sécurité des Canadiens. ■

Service de police d'Edmonton

L'Équipe de mobilisation de quartier à Edmonton a contribué à enrayer le crime dans une ruelle pour en faire une galerie d'art urbaine.

UNE MOBILISATION EFFICACE

LA RÉDUCTION DU CRIME PAR DES MÉTHODES NON CONVENTIONNELLES

Par Lisa Kaye-Stanisky et Kris Andreychuk, Service de police d'Edmonton

Au moment de visiter un immeuble d'habitation notoire, l'équipe de mobilisation de quartier à Edmonton (NET) discute du meilleur moyen d'affronter une situation très délicate.

Au cours de l'été, les demandes d'intervention policière s'y sont décuplées. Les voies de fait sont également à la hausse dans le secteur – 15 pour cent de plus que l'année précédente, commises pour une large part dans la rue où se situe l'immeuble.

Alec Stratford, travailleur social, l'agent de police Kurtis Hauptman et un agent de liaison jeunesse sont partenaires au sein du programme de mobilisation de quartier. Ils ont pour mandat de résoudre le problème à l'origine de cette hausse du crime. Un défi exaltant, dans la mesure où chaque membre de l'équipe a une perspective distincte de la situation.

« L'aspect à la fois le plus difficile et le plus stimulant d'une équipe multidisciplinaire, c'est la variété de perspectives de ses membres. La façon dont chacun aborde les problèmes et la collectivité peut varier énormément, explique Alec Stratford. Ainsi, les travailleurs sociaux préconisent les méthodes, tandis que les policiers privilégient une dynamique d'intervention; mais c'est la tension subséquente entre les deux qui donnent de si bons résultats. »

Depuis ses débuts il y a 15 ans, l'équipe de mobilisation de quartier a grandement évolué, passant d'un module de deux personnes en 1997 à cinq équipes aujourd'hui, chacune formée d'un policier, d'un travailleur social et d'un agent de liaison jeunesse. Le programme est le fruit d'un partenariat entre le Service de police d'Edmonton, la ville d'Edmonton, le Centre de la famille et la section de la région de la capitale albertaine de Centraide.

L'efficacité du programme repose sur les principes de la police holistique : chaque équipe aborde les enjeux avec les gens concernés.

« C'est ce qui permet à l'équipe de mettre en œuvre une mobilisation efficace des citoyens qui mènera à une intervention utile de la police », explique Alec Stratford.

C'est la démarche que le programme a adoptée en 2010 avec les résidants de l'immeuble d'habitation susmentionné.

DES TRAVAUX DE RÉFECTION

Des portes et des fenêtres brisées, des trous dans les murs, des seringues usagées dans la buanderie, un swastika peint sur un mur et une infestation de punaises des lits qui ont provoqué l'hospitalisation d'un locataire : ce ne sont là que quelques exemples des conditions de vie présentes dans l'immeuble d'habitation lorsque l'équipe a abordé le dossier.

Grâce à un groupe d'intervenants bénévoles, dont un courtier immobilier, les Services de santé de l'Alberta, des résidants et des jeunes, l'immeuble a fait l'objet d'une opération de réfection d'un jour. En l'espace de seulement cinq heures, les intervenants ont repeint les murs, installé des stores et procédé à des travaux de menuiserie et de jardinage. Le plus encourageant, c'est que huit des 14 locataires ont pris part aux travaux.

Dans les mois qui ont suivi, on a constaté une diminution des interventions de la police dans l'immeuble et les locataires ont manifesté le désir de se mobiliser. L'équipe de mobilisation de quartier savait cependant que pour maintenir l'élan, il fallait aider les résidants à fixer des objectifs concrets.

LA LAMPE MAGIQUE

Dans un souci d'innover et d'éviter sciemment la méthode du sondage, l'équipe a soumis les résidants à un exercice inédit. Elle a acheté une lampe de type Aladdin à l'Armée du salut. Lampe en main, les membres de l'équipe ont rencontré les résidants dans l'intimité de leur appartement pour leur demander de formuler trois souhaits qui selon eux aiderait à rendre leur localité plus sûre. Une méthode inhabituelle pour la police, certes, mais une excellente façon de rompre la glace.

La lampe a fourni aux gens un mode de réflexion qui leur a permis de formuler leurs souhaits pour l'avenir et d'orienter les démarches de l'équipe de mobilisation de

quartier.

La sécurité était un thème récurrent chez les participants. Ceux-ci ont dit vouloir se sentir en sécurité dans leur foyer, dans la rue et au parc du quartier. Comme la ruelle derrière leur immeuble d'habitation – lieu réputé pour l'exercice d'activités illégales – semblait préoccuper un grand nombre de résidants, l'équipe s'est donné pour objectif de leur permettre de se réapproprier cet espace.

Durant la saison des fêtes de 2010, les locataires, ainsi que des organismes et des commerces locaux, ont collaboré en vue de transformer la ruelle en un lieu de rassemblement festif. Affectueusement baptisé Miracle de la 82e avenue, l'événement a permis de cultiver un esprit communautaire et de sensibiliser les gens au problème de la criminalité dans la ruelle.

Locataires, propriétaires, agents de police, employés de l'administration municipale, bénévoles et partisans d'organismes et de commerces locaux ont accroché des lumières de Noël, gracieusement offertes, aux immeubles, aux arbres et aux clôtures. Une grande partie des lumières sont demeurées en place après l'événement, de façon à accroître la visibilité dans la ruelle.

L'initiative s'est traduite par un nombre accru de demandes d'intervention faites à la police, reflet d'une mobilisation accrue des citoyens. Les résidants ont pris une part active en vue de prévenir les activités néfastes dans la ruelle.

UN REGARD VIGILANT DANS LA RUELLE

L'été suivant, l'équipe de mobilisation de quartier a travaillé de concert avec les résidants et un grand nombre des organismes qui avaient soutenu les rénovations et l'initiative Miracle de la 82e avenue. L'objectif était de faire de la ruelle une sorte de galerie d'art.

Après un vaste nettoyage de la ruelle, la collectivité s'est rassemblée pour dévoiler le portrait de résidants affiché sur les bennes à ordure. Chaque photo était assortie du message « there are eyes on the alley, we will report suspicious activity » (nous avons la ruelle à l'œil, et nous signalerons toute activité suspecte). La ruelle est devenue un lieu peu propice au flânage et au crime, et les résidants pouvaient désormais sortir leurs déchets et circuler dans la ruelle en sécurité.

La persévérance et la détermination sont les qualités sur lesquelles les membres de l'équipe de mobilisation de quartier doivent miser pour réaliser leurs objectifs à long terme. Le développement communautaire est une démarche fluide, et le désordre social qui peut survenir pour diverses raisons érode des réseaux et des liens fragiles.

En 2012, lorsque la cartographie des points chauds du crime a révélé une augmentation du nombre et de la gravité des crimes dans l'immeuble, il est devenu nécessaire de revisiter celui-ci. Une nouvelle équipe de mobilisation de quartier récemment mise sur pied désirait prendre appui sur les réalisations de l'équipe précédente; elle a donc entrepris de planifier de nouvelles initiatives.

Si les rénovations de l'immeuble avaient résolu certains des problèmes matériels, l'équipe a cependant constaté que la confiance ne régnait pas entre les résidants et que ceux-ci n'avaient pas d'attentes communes. Ils ne partageaient pas la volonté de collaborer à la réalisation de buts communs, ce qui laissait la porte ouverte au crime.

RECHERCHE -ACTION

Résidante dans l'immeuble d'habitation depuis l'été 2012, Irene Lynds s'est dit choquée et stupéfaite de voir ce qui se passait dans l'immeuble. Lorsque l'équipe de mobilisation de quartier est venue frapper à sa porte, elle a offert son appui sans hésiter, notamment en prenant part à un projet de recherche-action.

Elle a assumé le rôle d'organisatrice, mobilisant les autres locataires. « Je suis une personne d'un naturel engageant, et je n'ai peur de personne », explique Mme Lynds.

La mère autochtone de deux enfants, maintenant adultes, a relevé bien des défis dans sa vie, et dit que les gens s'identifient à elle parce qu'elle comprend bien leur situation. Il faut de la force de caractère pour s'affirmer devant les autres et lutter dans l'adversité, mais Mme Lynds a tout le cran qu'il faut.

Conformément aux principes de la recherche-action, ce sont les résidants eux-mêmes qui ont agi comme chercheurs durant tout le processus, et ont pris un rôle actif dans l'élaboration de solutions.

Les locataires ont notamment fourni des renseignements pertinents et opportuns à la police – des renseignements auxquels la police pouvait donner suite. L'agent de police de l'équipe a effectué des arrestations, aidé à évincer des locataires à problème, collaboré avec le propriétaire pour installer les dispositifs de sécurité nécessaires dans l'immeuble et introduit des éléments de la prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM).

« Les locataires ont su orienter les mesures policières en nous sensibilisant, et en se sensibilisant eux-mêmes, aux éléments et aux personnes dans l'immeuble ayant une incidence sur la sécurité », explique l'agent Hauptman.

Pour souligner l'apport des résidants et célébrer leurs réussites, la collectivité s'est rassemblée au printemps 2013 pour dévoiler une murale élaborée dans le cadre d'un projet d'art communautaire. L'œuvre, dédiée aux citoyens, a été créée sur le mur extérieur d'un dépanneur Mac's.

DES RÉSULTATS DURABLES

Les améliorations matérielles apportées à l'immeuble sont importantes : de nouvelles fenêtres ont été installées, des tapis remplacés, et des appartements entièrement rénovés à mesure qu'ils devenaient vacants. Mais les résultats les plus marquants sont la confiance accrue et les relations améliorées avec la police, une efficacité nouvelle sur le plan social et un sentiment général de sécurité.

« L'immeuble apparaît plus sûr. Cette sécurité accrue découle du rapprochement entre tous les locataires et de l'esprit de collaboration en vue de rendre l'endroit plus sûr », explique Mme Lynds.

L'administration et le propriétaire travaillent plus que jamais de concert, de sorte qu'en cas de problème, un locataire peut le soumettre au gestionnaire, qui le transmet au propriétaire; des problèmes qui auparavant dégénéraient et se soldaient par une intervention policière sont désormais abordés à l'interne », précise l'agent Hauptman.

Au cours de l'année écoulée, on a constaté une réduction d'environ 65 pour cent des voies de fait. Le rapport de force s'est modifié et l'équipe de mobilisation de quartier est parvenue à modifier le contexte de sorte que les locataires peuvent mettre à profit leur frustration et leur capacité d'adaptation pour prendre l'initiative et mettre en oeuvre les changements qui s'imposent.

« C'est un savant mélange de perspective qui a permis de catalyser le développement communautaire et la mobilisation des citoyens, et d'optimiser l'action de la police, conclut Alec Stratford. Telle est l'essence du programme de l'équipe de mobilisation de quartier. ■

BIENVENUE AU VILLAGE DES SCIENCES

L'INTÉGRATION POUR CONTRER LES MENACES

Par Ian Summerell, ingénieur CBRNE, Section des opérations CBRNE de la GRC

Les ressources affectées aux projets de sécurité publique sont plus limitées qu'avant.

Comment un pays comme le Canada peut-il contrer des menaces à la sécurité publique très improbables mais lourdes de conséquences comme les actes terroristes perpétrés au moyen d'armes non conventionnelles, souvent appelées « menaces CBRNE » (armes chimiques, biologiques, radioactives et nucléaires ou explosifs commerciaux, militaires et improvisés)?

Les enquêtes de la GRC sur les menaces CBRNE s'inscrivent dans une initiative efficace qui tend vers les priorités stratégiques de l'organisation en matière de terrorisme et de crime organisé. Approuvée par la communauté internationale, cette solution mise en œuvre par la GRC a été conçue en collaboration avec des partenaires d'autres organismes fédéraux.

Cette initiative est également à la base d'une nouvelle solution proposée pour remédier aux difficultés que la GRC doit constamment surmonter pour assurer des interventions et des enquêtes efficientes et efficaces en cas d'incident CBRNE.

La Section des opérations CBRNE de la GRC fait appel à des scientifiques et à des techniciens fédéraux pour qu'ils prennent part aux opérations et aux processus décisionnels en vue d'offrir aux Canadiens les meilleurs services de sécurité qui soient.

La GRC maintient une capacité d'intervention en cas d'actes criminels et terroristes impliquant des menaces CBRNE et fait enquête sur ces actes avec l'aide d'une équipe coordonnée de policiers-techniciens des explosifs et de spécialistes judiciaires ayant la formation et le matériel nécessaires. L'éventail des menaces CBRNE est toutefois très vaste, et la GRC ne peut pas les déjouer toutes.

Par exemple, les événements de très grande envergure comme les Jeux olympiques de Vancouver et les sommets du G8 et du G20 à Toronto et à Huntsville en 2010 exigent un niveau de préparation et d'expertise scientifique supérieur à ce que la GRC seule peut offrir avec ses ressources actuelles.

UNE SOLUTION INTÉGRÉE

On a donc décidé de tirer parti du savoir-faire, de la capacité et des ressources d'autres organismes fédéraux.

Il y a plusieurs années, la GRC a conclu des accords avec l'Unité interarmées d'intervention du Canada, un service des Forces d'opérations spéciales des Forces canadiennes, et avec l'Équipe d'intervention d'urgence microbiologique de l'Agence de santé publique du Canada. Les trois groupes forment l'Équipe nationale d'intervention en cas d'incident CBRNE, appelée à intervenir dans l'éventualité d'urgences CBRNE au Canada.

Lors d'événements nécessitant de vastes mesures de sécurité et pour surmonter des défis bien précis, la GRC a aussi recours à d'autres groupes aux compétences et aptitudes particulières.

Par exemple, des mesures d'intervention en cas d'incident CBRNE ont été créées et mises en place aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. En plus d'être chargée de tous les aspects de la sécurité aux Jeux, la GRC devait s'occuper des interventions et des mesures correctives en cas de présence soupçonnée de bombes ou d'autres types de menaces CBRNE.

L'objectif était d'accorder la priorité à

DES INTERVENTIONS EFFICACES GRÂCE AU PARTENARIAT

Lorsque surgit une menace criminelle de nature chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN) en Ontario, la GRC se fie à ses partenaires pour intervenir avec une plus grande efficacité.

La GRC en Ontario dispose d'un des rares groupes tactiques d'intervention en sûreté maritime (GTISM) au pays comptant un effectif à plein temps. C'est pour cette raison que les membres peuvent approfondir leur formation, développer leurs aptitudes tactiques et les exercer dans un éventail élargi de situations.

Il s'agit d'une équipe rompue aux interventions maritimes et, ces dernières années, elle fait partenariat avec le service des incendies de Toronto pour affronter les menaces CBRN. En pratique, ce partenariat signifie un entraînement conjoint, ainsi que l'accès à du matériel spécialisé et à un soutien en décontamination.

« Les services des incendies abordent les situations impliquant des matières dangereuses depuis des années, précise le s.é.-m. Tom Steggles, du GTISM de l'Ontario. Désormais, les gens qui veulent causer des troubles se servent de matières dangereuses comme armes, lesquelles nécessitent une intervention policière. »

Les services des incendies fournissent la formation et le matériel, tandis que la présence du GTISM, apte à pénétrer dans les zones dangereuses, facilite la tâche de tous les intervenants.

« Ils sont là pour résoudre un problème, et nous prenons part à l'intervention, explique le s.é.-m. Steggles. Nous faisons équipe sur place. »

Ce partenariat prévient les dédoublements d'expertise et de matériel, mais surtout, aux dires du capt. Bill Casey, du service des incendies de Toronto, dans les situations critiques, il permet aux membres aux compétences très spécialisées de se concentrer sur leur tâche.

« Unir nos deux équipes nous fait gagner sur les deux tableaux, ajoute le capt. Casey. Nous évitons ainsi de mobiliser nos effectifs dans trop de rôles différents qui pourraient facilement être assumés par un service spécifique. »

— Sigrid Forberg

GRC

Carey Larsson, une scientifique de RDDC Ottawa, montre un détecteur de radiation au serg. Daryl Krumbhols de la GRC.

la sécurité des Canadiens et des étrangers en visite au pays tout en veillant au bon déroulement des Jeux.

VILLAGE DES SCIENCES

Pour y parvenir, on a fait appel à des membres d'autres services de police afin qu'ils contribuent à l'enlèvement d'explosifs et aux enquêtes judiciaires. L'intégration aux opérations de sécurité de scientifiques spécialisés dans les incidents CBRNE a été une mesure d'autant plus novatrice.

Se sont ajoutés aux partenaires habituels de l'équipe nationale d'intervention des scientifiques et des techniciens de cinq autres organismes fédéraux : Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), le ministère de la Défense nationale, Environnement Canada, Santé Canada et Ressources naturelles Canada (RNCan).

En tout, 104 scientifiques et techniciens fédéraux ont été recrutés pour apporter une aide directe au travail de préparation de la GRC en cas d'incident CBRNE aux Jeux de 2010. Deux groupes ont été formés, un à Vancouver et un à Whistler, et leurs membres avaient à leur disposition huit laboratoires mobiles et du matériel d'analyse d'une valeur de plus de 10 millions de dollars.

Le Centre des sciences pour la sécurité de RDDC a joué un rôle crucial dans la coordination du travail et le financement de l'infrastructure requise. La GRC coordonnait les ressources scientifiques afin qu'elles soient intégrées à l'ensemble des opérations de sécurité.

Dans leurs « villages des sciences » de Vancouver et de Whistler, ces groupes de scientifiques ont fourni des conseils et des analyses d'échantillons aux chefs des opérations de la GRC pendant toute la durée des Jeux.

Un peu plus tard, en juin 2010, le même concept a été mis en œuvre aux sommets du G8 et du G20, à Toronto et à Huntsville, en Ontario.

Le village des sciences a été amélioré à la lumière des leçons tirées au cours des mois précédents : les fonctions scientifiques ont été mieux intégrées aux éléments policiers et militaires de l'Équipe nationale d'intervention en cas d'incident CBRNE, l'empreinte des laboratoires a été réduite pour faciliter leur organisation, on a mieux exploité la capacité logistique militaire et on a accordé plus d'importance à la prestation de conseils scientifiques pour la prise de décisions opérationnelles qu'aux analyses d'échantillons.

Comme aux Jeux de Vancouver, l'initiative a donné lieu à un repérage et à une élimination plus rapides et sécuritaires des menaces CBRNE et à de meilleures mesures de sécurité pour les Canadiens, comme aux Jeux de Vancouver.

Cette étroite collaboration a permis aux scientifiques de mieux comprendre les opérations d'urgence en temps réel, ce qui contribue au développement de technologies CBRNE plus pertinentes et utiles pour les utilisateurs comme les policiers.

UN AVENIR AXÉ SUR LA COLLABORATION

La Section des opérations CBRNE de la GRC et ses collègues scientifiques continuent de trouver des façons d'intégrer les ressources et de collaborer à des exercices et à des opérations sans préavis afin de perfectionner des compétences et techniques qui pourraient être utiles à l'avenir.

De plus, des scientifiques et des techniciens ont participé à la planification et à l'exécution de plusieurs exercices nationaux et internationaux de l'Équipe nationale d'intervention en cas d'incident CBRNE. Ainsi, la relation de collaboration entre les divers ministères et organismes se développe et de nouveaux scientifiques et techniciens sont initiés à la gestion concertée des interventions en cas d'incident CBRNE.

La GRC et ses partenaires scientifiques entretiennent une relation réciproque. La GRC a le mandat clair de diriger des enquêtes liées au terrorisme, dont celles sur des incidents CBRNE, mais son mandat n'est pas nécessairement clair dans toutes les circonstances entourant ce type de menaces.

Après le puissant séisme suivi d'un tsunami ayant causé d'importants dommages à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, en mars 2011, le Canada n'a pas ménagé ses efforts pour renseigner la population et le gouvernement sur les risques liés aux émanations radioactives.

Même si ces questions de santé ne relevaient pas de la GRC, elles étaient manifestement au cœur du mandat de plusieurs des ministères et organismes qui avaient aidé l'Équipe nationale d'intervention en cas d'incident CBRNE.

RNCan voulait effectuer des contrôles près de la côte ouest canadienne pour vérifier si des matières radioactives avaient été soufflées par les courants aériens du Japon jusqu'au Canada, ce qui allait aider à confirmer le modèle météorologique d'Environnement Canada.

Mais un problème se posait : RNCan ne disposait d'aucun avion adéquat pour ce faire. Grâce à l'étroite relation de travail qui s'était développée entre la GRC et RNCan, il a été convenu d'emblée que le Service de l'air de la GRC et RNCan feraient ces contrôles ensemble pour veiller à la santé des Canadiens. Les deux organisations ont ainsi pu effectuer les contrôles et démontrer que les modèles de courants aériens d'Environnement Canada étaient exacts.

POSSIBILITÉ D'APPRENTISSAGE INTERNATIONAL

En 2015, le Canada tiendra CAPEX 2015, un événement d'envergure internationale où les équipes nationales d'intervention en cas d'incident CBRNE de l'Australie, du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada testeront leurs capacités tout en apprenant de leurs homologues. La GRC et ses principaux partenaires auront alors l'occasion de faire une démonstration à grande échelle du travail de l'Équipe nationale d'intervention en cas d'incident CBRNE.

Bref, sa collaboration étroite avec des scientifiques fédéraux aide la GRC dans ses enquêtes sur les incidents CBRNE liés au terrorisme. ■

TARGET ZERO

LA CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES DANS LA MIRE DE LA WASHINGTON STATE PATROL

Par la lieut. Monica Alexander, Washington State Patrol

La patrouille d'État de Washington (WSP) veut plus que tout rendre sûrs les routes et les traversiers pour le transport efficace des gens et des marchandises.

Avec le projet Target Zero, les patrouilleurs s'attaquent aux infractions au code de la route qui provoquent des collisions, qui font des morts et des blessés graves ou qui entravent la sécurité.

Les équipes Nighttime Emphasis Enforcement Team (NEET) et Target Zero Team (TZT) ont été créées pour poursuivre ces conducteurs qui défient les lois de l'État de Washington interdisant la conduite avec les facultés affaiblies.

ÉQUIPE NEET

En 2008, le district 7, qui regroupe cinq comtés du nord-ouest de l'État, a mis sur pied la première équipe NEET.

Le chef de district a choisi les patrouilleurs destinés à son équipe en fonction de leur ardeur à arrêter les conducteurs ivres. Le nombre d'arrestations qu'ils avaient faites pour ces motifs traduisait leur passion et leur ténacité à cet égard. Leur désir de sauver des vies ne faisait aucun doute.

Inspiré de la formule CompStat du Service de police de New York, le programme NEET visait à concentrer les efforts de répression de l'alcool au volant dans les secteurs où l'on en relevait le plus grand nombre afin de contrer les collisions fatales avant qu'elles se produisent.

À la différence de New York, toutefois, l'absence à la WSP en 2008 d'un analyste chargé de colliger et d'analyser les données a forcé les patrouilleurs à compiler leurs statistiques à la main.

L'analyse étant fonction des données disponibles, l'équipe NEET a été déployée dans un but précis et avec des objectifs clairs communiqués par son chef de district, John R. Batiste.

« Personne n'a de raison, jamais, de nous mettre tous en danger en prenant le volant ivre. Toutes les collisions imputables à la drogue et à l'alcool sont évitables, » affirme Batiste.

Au cours des 18 premiers mois d'existence de l'équipe NEET, le taux de décès dans le secteur ciblé a chuté de 40 pour cent. Forts de ce résultat, les responsables de la WSP ont misé sur leur succès pour mettre sur pied l'équipe TZT.

ÉQUIPE TZT

Le programme NEET a connu un tel succès qu'en juillet 2010, la WSP s'est associée à la commission de la sécurité routière de Washington (WTSC) et à d'autres organismes locaux d'application de la loi pour créer des équipes Target Zero Team (TZT) dans l'État de Washington.

Les premières équipes TZT ont été établies dans les comtés de King, Pierce et Snohomish et figurent au plan stratégique de la sécurité routière de l'État de Washington, qui vise l'élimination d'ici 2030 des décès et des blessures graves dues aux accidents de la route.

Afin que l'alcool au volant ne fasse plus de morts ni de blessés graves, Target Zero entend repérer un maximum de conducteurs aux facultés affaiblies et les mettre sous les verrous. Le programme compte sur des patrouilles de répression très visibles, dynamiques et stratégiquement déployées pour y parvenir.

Chaque équipe TZT compte six patrouilleurs et un sergent. La sélection s'est faite pour la TZT comme elle s'était faite pour la NEET : les patrouilleurs ont été interviewés par le chef de chaque district, leurs c.v. ont été notés et leur rendement au travail a fait l'objet d'un examen minutieux.

Grâce à une subvention fédérale, une fois les TZT établies, leurs membres se sont vu confier une Crown Victoria de Ford flambant neuve, dotée d'un ordinateur de pointe et d'un logo sur le côté qui dit « Under the Influence? Under Arrest! Target Zero Teams. »

Le lieut. James Riley a été le sergent de la première TZT du district 7. Riley était fier de travailler avec ce groupe de patrouilleurs d'élite et il savait, à la fin de chaque quart, que lui et son équipe avaient sauvé des vies.

Pour que l'alcool au volant ne fasse plus de morts ni de blessés graves, Target Zero entend repérer un maximum de conducteurs aux facultés affaiblies et les mettre sous les verrous.

Riley aimait faire partie de cette équipe de patrouilleurs motivés et dévoués.

« Faire partie d'une TZT de la Washington State Patrol a été l'expérience dont j'ai le plus tiré au plan professionnel et personnel en 22 ans de carrière dans cette organisation, » estime Riley.

« Sur le plan professionnel, je me sentais béni de travailler auprès d'un groupe de patrouilleurs formés, bien équipés et toujours motivés, pour qui la sécurité des routes passait par une répression proactive. Sur le plan personnel, c'était valorisant de savoir que nos efforts sauvaient des vies dans les collectivités dans lesquelles nous vivions et travaillions, » ajoute-t-il.

S'il a dû travailler fort, Riley savait que chaque conducteur ivre retiré de la route représentait une personne de moins susceptible d'en blesser une autre.

À la conférence de presse tenue pour annoncer le programme, le chef Batiste a servi cet avertissement : « Si vous prenez le volant après avoir bu, vous êtes dans la mire de l'équipe TZT. »

L'équipe TZT applique une politique de tolérance zéro, interceptant tous les conducteurs fautifs, pas seulement ceux qui montrent les signes habituels de l'ivresse au volant. Les quatre infractions les plus fréquentes sont l'ivresse au volant, la vitesse excessive, la conduite agressive, et l'omission de porter sa ceinture de sécurité. Les données montrent que les excès de vitesse permettent d'arrêter plus de conducteurs avec les facultés affaiblies que toute autre infraction.

Selon le lieut. E.J. Swainson, un ancien sergent du district 7, l'arrestation des conducteurs avec les facultés affaiblies était systématique.

« Aux 42 jours, nous compilions les données et produisions un rapport pour chacune des équipes, par secteur géographique, » explique Swainson.

On compilait les endroits où l'on avait signalé un conducteur aux facultés affaiblies, à quel moment de la journée et quel soir de la semaine. Cette stratégie a procuré un net avantage aux patrouilleurs.

Être arrêté par un membre de l'équipe TZT change une vie. Après l'arrestation, le conducteur fautif peut passer au moins une nuit en prison et son véhicule est saisi pour l'empêcher de reprendre le volant tant que l'effet de l'alcool ou de la drogue perdure dans son corps.

RÉSULTATS

Entre juillet 2010 et avril 2012, l'intervention des TZT a soulagé la route de 5 529 conducteurs dangereux. En avril 2012, le nombre d'enquêtes menées par la WSP sur des collisions mortelles avait chuté de 17 pour cent et sur des collisions impliquant des facultés affaiblies, de 60 pour cent. En juin 2012, les TZT avaient sauvé 109 vies dans les comtés de King, Pierce et Snohomish.

Le succès des TZT repose sur plusieurs facteurs importants :

- Une mission ciblée;
- Une grande visibilité;
- La tolérance zéro dans la répression;
- Des patrouilleurs d'élite;
- Des analystes formés;
- Des partenariats.

Le projet pilote de deux ans des TZT a pris fin le 30 juin 2012. Devant son succès, l'assemblée législative de l'État de Washington a financé les trois premières équipes TZT des comtés de King, Pierce et Snohomish, leur accordant un statut permanent.

L'État a ainsi pu étendre le programme, travailler avec la WTSC et d'autres partenaires, et créer deux nouvelles TZT dans les comtés de Spokane et Yakima qui ont dorénavant aussi leurs propres équipes de patrouilleurs à l'affût des conducteurs aux facultés affaiblies.

Les TZT des comtés de Spokane et Yakima ont été subventionnées par la WTSC, ce qui permet à la WSP de poursuivre son objectif de faire fléchir le nombre de collisions mortelles impliquant l'alcool au volant. Les deux nouvelles TZT ont été déployées le 13 juillet 2013 et ont été équipées de VUS gris Interceptors de Ford.

La répression assurée par les TZT correspond à l'un des quatre piliers du plan Target Zero, les trois autres étant la technologie, l'éducation et les services médicaux d'urgence.

La WSP croit que chacun de ces piliers joue un rôle important pour l'atteinte du but ultime de zéro décès et zéro blessure grave dans des collisions d'ici 2030 et nous continuons de travailler avec nos partenaires en sécurité routière à cette fin. ■

INTERRUPTION DES GROSSESSES

UNE SOLUTION POUR RÉDUIRE LA POPULATION CANINE À SHESHATSHIU (T.-N.-L.)

Par Mallory Procunier

Aux prises avec les mêmes difficultés socioéconomiques que bien d'autres petites communautés du Canada, les Innus de Sheshatshiu (T.-N.-L.) ont peut-être réglé un de leurs soucis.

Plus tôt cette année, la gend. Jade Kean, du Détachement de Happy Valley-Goose Bay, a instauré un programme de contraception visant à freiner l'accroissement de la population canine de la région.

Elle a constaté l'ampleur du problème à son arrivée à Goose Bay, en 2010, et a commencé à adopter des chiens non seulement pour alléger le travail de la SPCA, qui s'occupait déjà de 60 chiens, mais aussi pour réduire le nombre de chiens errants.

« On m'appelait de Sheshatshiu pour me demander si je pouvais accueillir d'autres chiens qui s'étaient fait heurter par des voitures, raconte Kean. Tous les jours, on sollicitait mon aide. Il suffisait de vivre dans la communauté pour s'apercevoir que la surpopulation canine posait problème. »

Un jour, Kean a découvert l'existence de Dogs With No Names, un groupe albertain dirigé par la Dre Judith Samson-French qui contrôle avec humanité la population canine dans les communautés autochtones. Kean a communiqué avec Samson-French, qui était ravie de pouvoir mener le projet jusqu'au Labrador.

Convaincus que le projet de contraception pouvait contribuer au bien-être des animaux et des humains tout en diminuant les risques d'épidémie de rage, le conseil de bande de Sheshatshiu et le Dr Hugh Whitney, vétérinaire en chef de la province, ont concouru à sa mise sur pied.

« Comme il y a eu une éclosion de cas de rage au Labrador entre janvier et avril 2012, on craint toujours que ce mal ne frappe les meutes de chiens », explique Whitney.

Kean avait perçu le danger par elle-même : « J'ai reçu des appels concernant des chiens qui attaquaient d'autres chiens aux côtés d'enfants et d'adultes. »

UNE ÉTAPE À LA FOIS

Samson-French et ses deux collègues sont arrivés à Sheshatshiu en juin, et ils se sont immédiatement mis à la recherche de chiens. Avec l'aide de membres du conseil de bande et de deux employés de la province, ils ont fait une injection hypodermique d'hormones contraceptives sous la peau des chiens. En même temps, ils leur administraient un vaccin antirabique et implantaient une micropuce pour faciliter leur identification.

Plus les chiens recevaient les injections, plus l'idée faisait son chemin dans la collectivité.

« Les gens allaient eux-mêmes voir la Dre Samson-French avec leurs chiens pour qu'elle leur injecte des hormones, relate Kean. C'était toute la communauté qui voulait changer les choses. »

Selon Whitney, l'équipe prenait grand soin de masquer l'origine gouvernementale de l'initiative visant à limiter la population canine.

« Chaque aspect du programme a été approuvé au préalable par le conseil de bande de Sheshatshiu, précise-t-il. Il est dans notre intérêt à tous de gérer cette population, et heureusement, on a maintenant les moyens techniques de le faire. »

UNE MÉTHODE CRÉATIVE

Les effets du programme se font déjà sentir. Comme les hormones qu'on injecte aux femelles les empêchent d'être en rut, les mâles sont moins susceptibles de se battre pour une femelle fertile. Whitney dit que Samson-French parle d'un programme d' « interruption des grossesses », car il vise à interrompre temporairement le cycle de gestation, ce qui permet un contrôle à long terme de la population canine.

« On voit moins de chiens que par le passé. Avant, ils se déplaçaient en meutes, observe Greg Pastitshi, le chef du conseil de bande de Sheshatshiu. Une meute comptait généralement une femelle en chaleur et une douzaine de mâles à sa suite. C'est moins fréquent aujourd'hui, et on espère que ça va continuer comme ça. »

Kean concentre maintenant ses efforts sur la collecte de fonds pour les chiens qui ont reçu une micropuce, mais elle affirme que le travail soutenu de Dogs With No Names dans la région facilite grandement son travail dans le détachement.

D'après Whitney, si Kean n'avait pas découvert Dogs With No Names, le projet n'aurait jamais été lancé. Elle a su qu'une personne ne suffirait pas à la tâche et qu'elle devait demander de l'aide.

« Si vous constatez un problème, prenez l'initiative de changer les choses, de trouver des programmes comme celui-là, suggère Kean. Il existe des tonnes d'initiatives communautaires efficaces. Il faut commencer quelque part. » ■

Des membres de Dogs With No Names et de la communauté rassemblent des chiens afin qu'on leur injecte des hormones contraceptives et des vaccins antirabiques et qu'on leur implante une micropuce.

Gracieuseté de la Dre Judith Samson-French

DONNÉES DU PROGRAMME

Chiens traités : 176
Femelles ayant reçu le contraceptif : 63
Durée de vie du contraceptif : 2 ans
Nombre de naissances évitées : 4 032

ÉTUDE DES SÉPULTURES

METTRE AU JOUR LES SECRETS DES RESTES HUMAINS

Au milieu des années 90, la serg. Diane Cockle travaillait comme archéologue en Saskatchewan. Après avoir été appelée sur plusieurs lieux de crime, elle est entrée dans la GRC, en quête d'aventure. Seize ans plus tard, elle est devenue le premier expert canadien en taphonomie judiciaire, une branche de l'anthropologie et de l'archéologie judiciaires, métier qui l'a amenée aux quatre coins du monde. Elle raconte à Sigrid Forberg certaines des découvertes qu'elle a faites dans sa quête d'aventures.

Gracieuseté de la serg. Diane Cockle

La serg. Diane Cockle, la première à développer une expertise en restes humains au Canada, a contribué à prélever des preuves tangibles et médicolégales sur des restes humains au Rwanda.

QU'EST-CE QUE LA TAPHONOMIE?

Le mot, formé des racines grecques *taphos*, « tombeau », et nomos, « loi », désigne l'étude des changements subis par un organisme entre le moment de sa mort et celui de sa découverte. La taphonomie vise à distinguer les changements dus à des processus naturels de ceux résultant d'une intervention humaine, elle tente de comprendre ce qui est arrivé au corps découvert.

EN QUOI LA TAPHONOMIE EST-ELLE UTILE AUX ENQUÊTES POLICIÈRES?

Elle nous permet, sur les lieux d'un crime, de reconnaître ce qui est normal. Le corps humain se décompose différemment selon le contexte. Je suis en mesure de dire si un cadavre s'est décomposé sous terre et a été exhumé par des charognards ou s'il s'est décomposé en milieu clos et a été jeté dehors après un certain temps. Elle nous permet aussi de déterminer si un trauma a été causé par des charognards et des insectes ou par un agresseur. Ce genre d'information est essentiel à la poursuite.

Je peux aussi prédire, dans des circonstances données, quel est le degré de décomposition ou l'état du corps faisant l'objet d'une opération de récupération ou de recherche et de sauvetage. Si par exemple une personne est portée disparue et présumée morte en plein été en Ontario, je peux indiquer l'état probable dans lequel se trouve le corps, et cette information influe sur la façon dont les recherches seront menées.

Y A-T-IL DES DIFFÉRENCES D'UN POINT À UN AUTRE DU PAYS?

Oui. L'une des causes en est l'humidité. Dans le cadre de mes recherches, j'ai comparé la région du Lower Mainland avec celle d'Ottawa et j'ai constaté que la décomposition, en lieu clos comme à l'air libre, s'effectuait plus rapidement à Ottawa qu'à Vancouver. Ce genre d'information aide la police à reconstituer la chronologie des événements.

QU'AVEZ-VOUS APPRIS EN TRAVAILLANT À L'ÉTRANGER?

Au Rwanda, j'ai effectué un travail policier pour faire avancer les enquêtes de la Section des crimes de guerre, à Ottawa. D'habitude, les enquêteurs recourent à l'interrogation de témoins, mais en l'occurrence, le génocide ayant eu lieu 17 ans plus tôt, les dépositions de ces derniers ne pouvaient être corroborées par des éléments de preuve médicolégale. J'ai donc été approchée pour découvrir de tels éléments de preuve. Je suis notamment parvenue à exhumer des restes humains et à conduire une analyse traumatologique confirmant les dires des témoins. C'était la toute première fois qu'était employée semblable technique judiciaire pour ce genre d'enquête.

QUE SOUHAITERIEZ-VOUS QUE LES GENS SACHENT À PROPOS DE VOTRE TRAVAIL?

Je tiens à ce que les organismes policiers sachent que la décomposition du corps humain est un phénomène variable. On ne peut estimer, à la simple vue d'un cadavre, à quand remonte la mort; les indices sont trop imprévisibles, trop peu fiables. Les chercheurs ont élaboré toutes sortes de méthodes, théories et formules à cet égard, mais les tests que j'ai réalisés n'en ont validé aucune. Je veux donc simplement mettre en garde les policiers et enquêteurs contre la tentation, lors de l'analyse des lieux d'un crime, de se fier à une estimation du temps écoulé depuis le décès qui se fonde sur l'état visible du corps. Au Canada, nul expert ne peut arriver sur les lieux d'un crime et affirmer que le corps de la victime est sans vie depuis plus d'un an ou qu'il se trouve à cet endroit depuis plus de cinq ans. Ce n'est pas possible.

ALORS COMMENT PROCÈDE-T-ON?

Le mieux est de se référer au moment où la victime a été vue ou a utilisé Facebook ou Internet pour la dernière fois – du travail policier ordinaire. Bien des scientifiques et pathologistes ont préconisé différentes méthodes qui n'étaient pas valides. Témoignant à l'enquête Goudge, Michael Pollanen, le pathologiste judiciaire en chef de l'Ontario, a reconnu qu'aucune technique médicale actuelle n'était aussi fiable que les bonnes vieilles méthodes policières. ■

VIOLENCE FONDÉE SUR L'HONNEUR EN OCCIDENT

Par Terje Bjøranger, Romerike (Norvège)

Même sans statistiques à l'appui, on peut affirmer que les affaires d'honneur qui comportent un élément de violence sont en hausse dans la plupart des pays occidentaux, dont la Norvège. Les formes les plus fréquentes en sont le mariage forcé, le contrôle excessif, le confinement et le meurtre d'honneur. Diverses raisons expliquent l'augmentation du nombre de cas signalés.

D'abord, l'accroissement de la population des communautés d'immigrants au sein desquelles un code d'honneur régit la conduite des individus. Ces groupes proviennent notamment du Pakistan, de l'Afghanistan, de l'Iraq, de l'Iran, du Maroc et de la Somalie.

L'honneur, ici, désigne l'exercice d'une domination sur la femme. Plus la diaspora est étendue, plus il est facile pour les chefs de famille de garder les femmes sous leur joug. Des cas de fillettes de onze ans victimes de contrôle excessif et données de force en mariage ont été attestés tant dans les pays d'accueil occidentaux que dans les pays d'attache.

Autre raison : les immigrants de deuxième et de troisième génération, de plus en plus perméables aux mentalités et mœurs occidentales, en viennent à défendre l'égalité des sexes.

En outre, ces fils et filles d'immigrants d'origine non occidentale, à l'image de la jeunesse ouest-européenne et nord-américaine, font des expériences amoureuses et ont des rapports sexuels avant le mariage. Or cette pratique bafoue les valeurs d'une culture fondée sur l'honneur.

Comme les membres de cette diaspora ont gardé des liens étroits avec leurs proches restés dans le pays d'origine, et que les valeurs auxquelles ceux-ci adhèrent sont en contradiction avec celles préconisées en Occident, des conflits surgissent.

Beaucoup d'immigrés conservent leurs valeurs et modes de vie traditionnels longtemps après leur arrivée en terre étrangère. Il n'est pas rare que le chef de famille, demeuré dans le pays d'origine, dicte aux membres de la parenté qui ont immigré en Occident la conduite qu'ils doivent tenir.

Ces quinze dernières années, j'ai travaillé à plus de mille affaires policières impliquant une forme ou une autre de violence fondée sur l'honneur. La plupart de ces affaires concernaient des familles établies en Norvège depuis vingt ou trente ans.

Troisième facteur auquel serait due l'augmentation des cas de violence fondée sur l'honneur : le fait que les jeunes sont de plus en plus enclins à signaler les problèmes dès qu'ils surviennent. Chaque fois qu'un jeune demande de l'aide pour échapper à la violence, la nouvelle circule parmi ses pairs, et ceux-ci se rendent compte qu'il est plus sûr d'aller chercher de l'aide.

En Norvège, cela s'observe surtout au sujet des mariages forcés, qui sont conclus dans le but de faire venir un proche en Norvège grâce aux règles sur la réunification des familles. De plus en plus, les jeunes hommes et femmes que l'on veut marier de force demandent de l'aide.

Le crime d'honneur comporte généralement des éléments de violence physique et de violence psychologique souvent associés à la coercition et au confinement. C'est là un problème qui ne touche pas seulement les victimes, mais la société dans son ensemble.

Le contrôle excessif à l'égard des femmes et des enfants, la violence et les mariages forcés nuisent à l'intégration. Cela ressort clairement dans le cas du ou de la jeune membre d'une minorité ethnique qui interrompt ses études ou sa carrière pour faire venir en Occident, après avoir été forcé de l'épouser, une personne qui réside dans le pays d'origine de sa famille.

De plus, on constate que, dans les cas de mariage forcé et ceux où on a fait venir l'époux en Occident, il y a surreprésentation des femmes ayant besoin d'un refuge ou de services d'aide sociale à l'enfance.

Cela dit, en coopérant avec d'autres organismes, la police peut améliorer les choses.

LUTTE CONTRE LES MARIAGES FORCÉS

La Norvège a procédé à plusieurs modifications législatives dans le but d'empêcher les mariages forcés. D'autres types de violence fondée sur l'honneur, p. ex. les meurtres d'honneur, sont sanctionnés par les lois de portée générale. En 2003, une disposition visant expressément les mariages forcés a été ajoutée au code pénal norvégien.

Depuis, une dizaine d'affaires criminelles de mariage forcé ont été portées devant les tribunaux, mais cette disposition spéciale est rarement invoquée. On débat actuellement de son utilité. Le problème tient à ceci que la disposition s'applique seulement aux mariages officiellement contractés dans le pays d'origine; si tel n'est pas le cas, ce sont les règles générales visant le recours à la force et à la violence qui trouvent application.

Par ailleurs, des règlements particuliers ont été édictés qui ont pour objet de faire obstacle aux réunifications forcées. Un nombre croissant de demandes de réunification familiale sont ainsi rejetées au motif qu'elles s'appuient sur un mariage probablement scellé sous la contrainte.

COLLABORATION INTERORGANISMES

Outre son action législative, l'État norvégien soutient une équipe spéciale chargée de prêter

son concours sur le terrain. Mise sur pied en 2004, cette équipe est composée de policiers et de représentants des services à l'enfance, des services d'immigration et des services d'intégration.

L'équipe est intervenue dans plus de 2000 affaires d'honneur (mariages forcés, meurtres, etc.). Ces affaires sont si complexes qu'elles requièrent très souvent une coopération interorganismes.

Selon toute vraisemblance, ce genre de coopération est un appoint nécessaire aux modifications législatives. La police a un rôle central à jouer dans cet effort de collaboration : évaluer l'ampleur de la menace que recèle telle ou telle situation, prendre des mesures de sécurité et accomplir un travail de prévention.

L'intervention précoce dans les foyers où la violence est un moyen de régenter les membres de la famille peut prévenir d'éventuels incidents. Et la police est investie de l'autorité sans laquelle il est parfois impossible de se faire accepter dans ces communautés.

Il est essentiel de collaborer étroitement avec les ambassades. La Norvège a stratégiquement affecté des conseillers en intégration à certaines d'entre elles. Ces conseillers viennent en aide aux membres des minorités ethniques qui, pendant un séjour dans leur pays d'origine, vivent des conflits liés à l'honneur dans leur famille. Les conseillers peuvent assister les jeunes qui retournent en Norvège après être demeurés quelque temps dans le pays natal de leurs parents.

La Norvège dispose aussi de spécialistes des minorités ethniques qui, postés dans les grandes écoles secondaires, font l'interface entre les autorités et les jeunes issus de groupes minoritaires lorsqu'un problème survient – ou mieux, avant qu'il ne survienne. Le travail de ces conseillers est exigeant, mais les résultats obtenus sont encourageants.

La police norvégienne porte une attention accrue à la violence fondée sur l'honneur.

Elle a créé un site Web, accessible à tous les policiers du pays, où l'on trouve des instructions détaillées, des plans d'interrogation normalisés et d'autres outils dont peuvent se servir les policiers qui font face à une situation d'urgence.

Le site propose des plans normalisés aussi bien pour les entretiens avec les victimes de violence fondée sur l'honneur qu'avec ceux qui font peser des menaces sur les membres de leur famille. D'autres documents types permettent d'évaluer l'ampleur de la menace.

Les aéroports internationaux sont des partenaires importants. Pour bien des jeunes, il s'agit du dernier endroit où demander de l'aide avant d'être contraints de se rendre dans le pays d'où leur famille est originaire. Des mesures adaptées à la gestion de ce genre de situations peuvent être efficaces, mais pour cela, il faut en faire la promotion, surtout dans les écoles.

SENSIBILISATION DES POLICIERS

En quoi ce type de violence exige-t-il des compétences spéciales chez les policiers? Tous les actes de violence ne se valent-ils pas?

À cette dernière question, la réponse est non. La violence fondée sur l'honneur diffère nettement d'autres types de violence. Tandis qu'un meurtre « ordinaire » trahit habituellement un conflit entre le meurtrier et sa victime, le meurtre d'honneur est la mise en œuvre d'une décision collective prise par la famille élargie. Bien souvent, c'est au cours d'une réunion familiale préalable qu'est arrêté le choix du meurtrier et du *modus operandi*.

Un meurtre d'honneur peut impliquer un grand nombre de complices. Cela peut échapper à qui ne connaît pas les ressorts de la vie familiale. La police doit découvrir qui détient le pouvoir au sein de la famille, qui a commis le meurtre, qui a prêté une aide morale ou une aide matérielle.

Pour faire la lumière sur de telles affaires, la police doit compter sur les méthodes d'enquête habituelles et faire appel à des agents possédant des compétences spéciales.

Les meurtres d'honneur et autres formes de violence fondées sur l'honneur donnent souvent lieu à des enquêtes difficiles et coûteuses. Mais le problème est là, bien réel, et il risque de s'aggraver.

La police doit donc revoir ses façons de faire et acquérir les connaissances qui lui manquent sur la culture et les traditions de certains groupes. Ce problème ne disparaîtra pas avec le temps.

Un service de police qui en sait long sur la violence fondée sur l'honneur arrive à gagner la confiance de ceux qui ont besoin d'aide. Et cette confiance est indispensable à son travail. ■

Terje Bjøranger est chef de police adjoint à la section de l'immigration, à Romerike (Norvège). Il a travaillé à la rédaction de lignes directrices nationales sur la gestion des cas de mariage forcé, destinées à la police et aux services d'aide sociale à l'enfance, et est l'édimestre de la page Web nationale réservée à la police qui est consacrée à la violence fondée sur l'honneur.

COURS SUR LA VIOLENCE FONDÉE SUR L'HONNEUR

Un cours en ligne est maintenant offert aux policiers qui désirent mieux cibler leurs interventions dans les cas de violence fondée sur l'honneur et les enquêtes sur les mariages forcés au Canada.

Le « Cours en ligne de sensibilisation des policiers à la violence fondée sur l'honneur et au mariage forcé » vise à doter les policiers canadiens d'une connaissance de base sur le sujet, c'est-à-dire sur ce qui caractérise ce type de crimes, sur la conduite d'enquêtes en la matière et sur les formes d'aide qu'il convient d'apporter aux victimes.

Après avoir travaillé à l'affaire Shafia, à l'issue de laquelle Mohammed Shafia a été reconnu coupable d'avoir tué sa femme et ses trois filles à Kingston (Ont.), le surint. Shahin Mehdizadeh s'est rendu compte que les policiers de première ligne en savaient trop peu sur la violence fondée sur l'honneur et les mariages forcés.

De concert avec la Section de la famille, des enfants et des adolescents du ministère de la Justice, il a entrepris l'élaboration d'un cours en ligne destiné à instruire tous les policiers canadiens sur ce type d'enquêtes.

« Je me suis donné pour tâche d'essayer d'informer tout un chacun sur la diversité canadienne et sur la manière dont cette réalité influe sur le travail policier », déclare le surint. Mehdizadeh.

Le surint. Mehdizadeh ne saurait trop souligner l'importance de ce cours, dès à présent accessible sur le Réseau canadien du savoir policier.

« Il est urgent de commencer à instruire nos policiers de première ligne sur les cultures venues d'ailleurs et sur la façon de transiger avec elles. Ce cours offre l'occasion d'analyser les différents éléments que devrait comporter une action adéquate », conclut le surint. Mehdizadeh

—Mallory Procunier

YEP d'Enfield

Le YEP est formé de travailleurs jeunesse qui font des interventions directes, notamment sous forme de manifestations pacifistes, pour unir la communauté contre la violence.

ADIEU AUX GANGS

LA STRATÉGIE GAGNANTE D'ENFIELD POUR LUTTER CONTRE LA VIOLENCE CHEZ LES JEUNES

Par Sandeep Broca, analyste de la criminalité, Community Safety Unit, Enfield, Royaume-Uni

L'arrondissement Enfield de Londres (Royaume-Uni) était aux prises avec une délinquance persistante chez les jeunes depuis le milieu des années 1990. Il s'agissait au départ de comportements antisociaux et d'incidents mineurs qui tenaient davantage de la nuisance que de l'acte criminel. Au début des années 2000 cependant, les violences plus graves devenaient courantes, surtout les crimes qui étaient le fait de groupes ou de gangs.

En 2007, la présence à Enfield de quatre gangs portant un nom a aggravé le problème. L'année suivante, des violences entre jeunes d'arrondissements différents ont entraîné une série de meurtres d'adolescents, dont plusieurs s'inscrivaient dans des conflits de gangs. Ces incidents ont éveillé d'autres rivalités dans l'arrondissement et ailleurs à Londres, grossissant les rangs des gangs existants et faisant surgir de nouveaux groupes.

La forte attention médiatique suscitée par cette violence croissante a valu à l'arrondissement le surnom de Shanktown (le royaume des couteaux improvisés). De nombreux articles et documentaires dépeignaient Enfield comme le théâtre d'une « guerre de gangs ».

La peur montait dans la communauté, surtout chez les écoliers et les parents. Selon un sondage sur la question réalisé en 2009, seulement 33 pour cent des répondants se sentaient en sécurité dans leur quartier après la tombée de la nuit.

Entre 2006 et 2009, plus de 2 000 incidents de violence grave impliquant des jeunes ont été documentés, soit 11 par semaine en moyenne. Des organismes du territoire entier ont décidé de se pencher sérieusement sur l'intensification de la violence et la montée des gangs.

L'analyse a révélé que la majorité des victimes et des suspects avaient de 10 à 19 ans et que les deux tiers étaient des garçons. Les violences éclataient souvent à proximité d'écoles, de transports publics, de centres commerciaux et de cités d'habitation.

On a également constaté une étroite corrélation entre le moment où survenaient les incidents et l'horaire des écoles. Le taux d'infraction était le plus élevé immédiatement après la sortie des classes, et baissait considérablement pendant le congé estival.

La Community Safety Unit (CSU) d'Enfield a recueilli et analysé toute l'information dont disposaient les organismes partenaires afin de répertorier les gangs actifs dans l'arrondissement et les jeunes qui y étaient reliés.

Il est ressorti de cet exercice que huit gangs étaient actifs dans le secteur. Deux se démarquaient du lot : les Young Dem Africans et le Get Money Gang, responsables de plus de 70 pour cent des violences liées aux gangs entre 2007 et 2010.

Selon les données, les membres de gang reconnus commettaient plus de 25 pour cent des crimes juvéniles alors qu'ils formaient moins de 1 pour cent de la population de jeunes d'Enfield. Cette forte surreprésentation était encore plus marquée dans les cas

d'agression au couteau et de violence grave. Les membres de gangs a représentaient par ailleurs jusqu'à 45 pour cent des victimes de violences impliquant des jeunes.

Pour combattre les problèmes de gangs et de violence juvénile, on a jugé nécessaire d'adopter une stratégie de partenariat à facettes multiples. C'est ainsi qu'est né l'Enfield Gangs Action Group à la fin d'une démarche en trois étapes :

- Analyse favorisant la compréhension des problèmes de gang et le répertoriage des jeunes concernés.
- Échange de renseignements avec des partenaires d'Enfield et d'autres arrondissements en vue d'établir des profils de gangs et de contrevenants.
- Création d'un groupe d'action qui se réunit à la quinzaine pour gérer les gangs prioritaires.

Divers organismes sont représentés au sein de ce groupe, soit la police, le service de la délinquance juvénile, une équipe d'agents spécialisés dans les comportements antisociaux et les cas de nuisance mineurs, la CSU d'Enfield, une équipe de soutien jeunesse qui offre du mentorat et d'autres activités positives, des fournisseurs de logements, des écoles, des services sociaux et de probation, l'U.K. Border Agency et des œuvres de charité.

Le groupe a pour objectif de prévenir et de réduire au minimum la violence entre groupes de jeunes, de coordonner l'élaboration de plans d'action misant sur la répression, l'intervention et le soutien pour orienter les membres de gangs vers des choix positifs, et d'améliorer les connaissances locales et les échanges de renseignements sur les gangs.

D'après des analyses et des interventions policières antérieures, la répression seule ne suffirait pas à régler à long terme les problèmes de gangs et de violence chez les jeunes.

Le groupe a constaté qu'il fallait offrir des stratégies et du soutien aux contrevenants pour les aider à quitter leur gang, d'où le lancement du projet Gangs Call-In, dans le cadre duquel jusqu'à 40 membres de gang et jeunes délinquants connus sont invités au palais de justice pour assister à une série d'exposés percutants :

- Un policier chevronné explique qu'il s'agit d'une occasion d'abandonner la délinquance au profit d'une voie positive dans laquelle ils seront appuyés, et que toutes les mesures de répression nécessaires seront prises contre ceux qui refusent.
- Un chirurgien décrit les effets de la violence sur le plan médical, avec à l'appui des images explicites de blessures infligées à des victimes.
- La mère d'un jeune assassiné explique comment sa famille et elle ont vécu la perte de son fils.
- D'anciens membres de gang qui ont rejeté ce mode de vie racontent leurs expériences et la façon dont ils s'en sont sortis.

De nombreux fournisseurs de services présentent ensuite l'aide qu'ils sont en mesure d'offrir. Si les participants décident de s'en prévaloir, ils bénéficient d'un traitement prioritaire afin de recevoir un soutien aussi rapidement que possible.

Dans les jours qui suivent une séance Gangs Call-In, on communique avec chaque participant pour s'assurer qu'il reçoit l'appui nécessaire pour pouvoir quitter son gang.

Certaines cités d'habitation aux prises depuis des années avec la violence juvénile abritaient aussi des gangs. À la suite de sondages réalisés par un expert en prévention du crime, plusieurs recommandations ont été mises en œuvre pour y faire baisser la délinquance :

- Enlever les arbustes pour éviter que des armes y soient dissimulées et faciliter la surveillance naturelle.
- Enlever les ordures et les débris, surtout les briques, qui peuvent servir d'armes.
- Installer des barrières à clé et des garde-fous pour améliorer le contrôle de l'accès et limiter les chemins de fuite.
- Verrouiller les vide-ordures pour empêcher l'accès non autorisé aux immeubles d'habitation.
- Appliquer une peinture antigrimpeurs pour empêcher les contrevenants de pénétrer dans les immeubles.
- Installer un éclairage de sécurité automatique pour dissuader les criminels et apaiser les craintes des résidants.

Des jeunes cachaient des armes dans des arbustes, dans des platebandes, au-dessus de garages ou dans d'autres lieux publics. Souvent bien dissimulées, ces armes étaient difficiles à voir pour les patrouilleurs.

Le groupe d'action a acheté 70 détecteurs de métal portatifs et les a distribués à des agents de première ligne dans les secteurs où il savait que des armes étaient cachées. Ces dispositifs ont servi au repérage d'articles dangereux lors de patrouilles quotidiennes et de ratissages.

Des patrouilles de soutien à la jeunesse ont été organisées pour cibler les endroits près des écoles où les vols étaient fréquents. Menées par le Youth Engagement Panel (YEP) d'Enfield, la police et des membres de la communauté, elles visaient à assurer une surveillance et à réduire le ciblage d'écoliers vulnérables.

Cette initiative a donné des résultats visibles presque immédiatement : en 2012-2013, le taux de violence juvénile grave a chuté de 35 pour cent, et les vols commis par des jeunes, de 26 pour cent, ce qui représente des économies de plus de 2 M£ (soit 3,2 M$) par année dans le secteur visé.

En juillet 2013, le taux de vols commis par des jeunes à Enfield était plus bas que jamais. La proportion de contrevenants visés par un mandat de supervision, qui impose certaines conditions après la remise en liberté, avait augmenté de deux tiers. De plus, l'amélioration de la surveillance par télévision en circuit fermé a plus que doublé le nombre de délinquances juvéniles captées sur vidéo, comparativement à 2009-2010.

Des ratissages réguliers ont permis de trouver et de confisquer plus de 200 couteaux et armes à feu dissimulés, ce qui a fait baisser la proportion d'infractions armées. Certains complexes résidentiels aux prises avec des gangs ont par ailleurs vu diminuer les comportements antisociaux de 16 pour cent et même de 50 pour cent dans un cas particulier.

Plus de 50 jeunes se sont engagés à quitter leur gang dans le cadre du projet Gangs Call-In, et les deux tiers n'ont pas récidivés par la suite. Bon nombre d'entre eux participent maintenant à des activités positives et continuent de bénéficier du soutien d'organismes locaux.

Dans l'ensemble, cette initiative a fait en sorte que 67 pour cent des résidants se sentent maintenant en sécurité dans leur quartier après la tombée de la nuit, chiffre deux fois plus élevé qu'à la suite du sondage de 2009. C'est une réussite clé pour le projet, car elle démontre que le travail effectué produit un important effet concret sur la communauté. ■

AIDER LES MULTIRÉCIDIVISTES À SE REPRENDRE

UN PROGRAMME QUI AIDE À BRISER LE CYCLE DE LA CRIMINALITÉ

Par Mallory Procunier

Entre 2004 et 2006, il y avait lieu de s'inquiéter des effets des activités criminelles dans certains quartiers de Kamloops (C.- B.). La prostitution, le trafic de drogues et les activités de gangs se pratiquaient ouvertement dans la rue, et les membres de la GRC répondaient en moyenne à 142 appels de service chaque jour.

« Nos membres étaient débordés, les plaintes du public étaient nombreuses et on ne pouvait pas répondre à la demande », affirme le serg. Darren Michels du Détachement de Kamloops. « On cherchait des moyens d'éliminer des dossiers; on n'était pas un bon modèle de service de police pour la ville de Kamloops. »

Le détachement avait besoin d'une approche stratégique. Avec M. Darryl Plecas, ancien titulaire de la chaire de recherche de la GRC à l'Université de Fraser Valley, les membres ont commencé à travailler sur la théorie du multirécidiviste, une personne essentiellement prise dans le cycle de la criminalité.

Ils ont ciblé 32 des délinquants les plus prolifiques de la ville et ont commencé à les surveiller – il s'agissait de la première tâche du groupe de la réduction de la criminalité qui allait bientôt être créé.

Toutefois, pour mener à bien cette tâche, il fallait aussi une approche communautaire.

COLLABORATION ENTRE ORGANISMES

En 2007, la GRC à Kamloops a formé le groupe de gestion des délinquants prolifiques (GGDP) composé de représentants du bureau de probation, du centre régional des services correctionnels, du bureau du procureur de la Couronne et d'autres organismes locaux.

À la première réunion, les représentants ont discuté des 32 délinquants sur leur liste afin de déterminer le meilleur traitement pour chacun d'eux.

« Si le délinquant est incarcéré, on parle de ce qu'il fait en prison. Autrement, on vérifie s'il est en probation », précise Michels.

Cette représentation de groupes communautaires variés permet aux organismes de savoir comment se comporte un délinquant particulier et ce qui doit être fait pour l'aider à briser le cycle de la criminalité – qu'il s'agisse de l'aiguiller vers un conseiller en toxicomanie ou de prolonger son séjour en prison.

« En gros, on donne trois choix au délinquant : il peut obtenir de l'aide et travailler avec nous pour se prendre en main, quitter la ville ou retourner en prison », signale Michels.

CONTRÔLES NOCTURES

Michels dirige maintenant le groupe de la réduction de la criminalité, qui compte deux analystes de renseignements criminels, un agent des renseignements criminels, une équipe d'intervention d'urgence en santé mentale et deux équipes de réduction des crimes de rue.

Ces équipes informent le GGDP de ce que font les délinquants en soirée - information qu'elles recueillent en faisant des contrôles nocturnes.

« Chaque soir, on fait entre 10 et 20 vérifications de couvre-feux auprès des pires délinquants pour s'assurer qu'ils sont à la maison, qu'ils sont sobres et qu'ils respectent leurs conditions de libération », de dire Michels.

En 2012, 4 147 contrôles ont été effectués, mais les équipes de réduction des crimes de rue n'en ont faits que 2 409.

« L'autre moitié a été assurée par d'autres membres du détachement, signale Jason Levine, analyste de renseignements criminels. Cette façon de faire permet à tous les membres de savoir qui sont nos pires délinquants. »

Depuis que le détachement a commencé à faire des contrôles de routine, le nombre d'infractions liées aux biens dans le secteur a chuté de 51 pour cent entre 2007 et 2012.

« Les grands détachements effectuent peut-être le même nombre de contrôles que nous, ajoute Levine, mais si l'on tient compte du taux par habitant, c'est nous qui en effectuons le plus grand nombre en C.-B. »

DES LIENS PLUS SOLIDES

Lindsay Gordon, directrice du bureau de probation de Kamloops, dit qu'avant la création du GGDP, les employés s'occupaient de clients à risques élevés et ne savaient pas vraiment ce qu'ils faisaient en privé.

« Le plus grand avantage pour nous est notre nouvelle relation avec la GRC, de dire Gordon. En ayant plus facilement accès à l'information sur ce que font nos clients et sur ce que la police croit qu'ils font, nous pouvons les aider à modifier leur comportement de façon beaucoup plus efficace. »

Pour Michels, c'est simple. Il faut cibler ceux qui commettent le plus de crimes et les amener à arrêter.

« On ne fait pas juste les cibler et prévenir la criminalité. On leur offre un moyen de s'en sortir. Ils peuvent respecter ces conditions ou quitter la ville », conclut-il. ■

Le serg. Michels et Lindsey Gordon discutent des multirécidivistes de Kamloops.

La gend. Kim Lucas

LES FAITS

LES PERSONNES DISPARUES

Qu'il s'agisse des victimes d'un rapt ou d'une catastrophe naturelle, les raisons pour la disparition d'une personne varient d'un individu à l'autre. Le point commun entre eux, toutefois, est les questions en suspens qu'ils laissent derrière eux – pour leur famille tout autant que pour l'enquêteur affecté à leur cas. Comme l'illustrent les statistiques ci-dessous, de nombreuses personnes sont portées disparues, mais peu d'entre elles tombent dans l'oubli.

Plus tôt cette année, le Centre national pour les personnes disparues et les restes non identifiés de la GRC a lancé un site Web national où l'on publie le profil de diverses personnes et enfants disparus, ainsi que des restes non identifiés, dans l'espoir d'obtenir des tuyaux du public.

En 2012, quelque 19 335 adultes ont été portés disparus au pays. Pour la majeure partie de ce nombre – 11 863 – on ne connaissait pas la cause de la disparition.

Toujours en 2012, 45 093 enfants ont été portés disparus, dont 31 978 étaient des fugueurs.

Les jeunes entre 14 et 15 ans constituent 45 pour cent des enfants et des adolescents portés disparus au pays.

Le cas d'Elizabeth Smart, enlevée à 14 ans et tenue en captivité durant neuf mois, constitue l'une des disparitions les plus médiatisées aux États-Unis. L'attention dont elle a fait l'objet dans les médias a d'ailleurs favorisé son secours, alors qu'un homme l'a aperçue en compagnie de ses ravisseurs non loin de son foyer, au Utah.

John Walsh, personnalité de la télévision américaine et ardent partisan de la lutte contre le crime, a capté l'attention du public en 1981 lorsque son fils, Adam, a été enlevé et tué. Son émission, America's Most Wanted, diffusée durant 23 saisons, a la plus grande longévité du genre et a donné lieu à de nombreux tuyaux et pistes pour retrouver des personnes et des enfants disparus un peu partout au pays.

Les cas de Smart et de Walsh font cependant exception à la règle : 94 pour cent des enfants enlevés aux États-Unis sont retrouvés dans les trois jours.

Chaque année 35 000 personnes sont portées disparues en Australie. La plupart sont retrouvées à court terme; cela dit, il reste 1 600 cas de disparition à long terme.

Les répercussions sur le plan affectif pour la famille et les amis des disparus vont des sentiments de crainte, de colère, de culpabilité, de blâme, de frustration, d'ambiguïté et d'isolement. Outre l'aspect émotif, la disparition peut entraîner des conséquences financières et juridiques.

En 2008, le National Missing Persons Co-ordination Centre d'Australie a mis sur pied un cadre de counselling qui aide les professionnels de la santé à comprendre le traumatisme qu'éprouvent la famille et les amis au moment de composer avec la perte de leur proche, et les aide à mieux saisir les répercussions et les enjeux associés à la disparition d'une personne.

Le projet Fast and Efficient International Disaster Victim Identification (FASTID) a été lancé en 2010 grâce à un budget global de près de 3 millions d'euros. Sous la direction d'INTERPOL et financé en partie par la Commission européenne, le projet verra l'établissement d'un système international de gestion des demandes au sujet de personnes disparues et de restes non identifiés reçues par suite de catastrophes ou au quotidien par les services de police.

Le gouvernement mexicain signale que plus de 26 000 personnes ont été portées disparues depuis 2006, lorsque le pays a lancé une offensive contre les cartels de drogue.

La Commission de la vérité et de la réconciliation internationale a produit un rapport en 1991 concernant les violations des droits de la personne qui ont entraîné des décès ou des disparitions survenus au Chili sous le régime militaire d'Augusto Pinochet. Selon le rapport, en 17 ans, 2 298 personnes ont été tuées; toutefois, le bilan officiel se chiffre à 3 195 victimes, dont 1 183 portées disparues.

À l'issue des conflits dans l'ancienne Yougoslavie, on a recensé 40 000 personnes disparues et présumées mortes. Ce nombre couvre les conflits survenus en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, ainsi que durant la crise de 2001 en Macédoine.

Dans la foulée du tremblement de terre de magnitude 8,9 survenu en 2011 au Japon, Google a lancé le Person Finder Tool – un service d'information gratuit pour aider à transmettre ou à trouver des renseignements sur des personnes disparues. L'outil a également été mis en service plus tôt cette année durant la confusion qui a suivi l'explosion survenue au marathon de Boston.

RÉGRESSION DES VOLS DE BANQUE AU CANADA

Par Frederick Desroches, Ph.D., Département de sociologie et d'études juridiques, Université St. Jerome, Université de Waterloo

Un article récent dans *The Economist* fait état d'une régression du taux de criminalité dans les pays développés et de la quasi-disparition des vols de banque au Royaume-Uni.

Statistique Canada signale une réduction de 22 pour cent des crimes contre les biens et des crimes violents rapportés par la police de 2000 à 2012. Les braquages de banque ont chuté de manière encore plus marquée – 46 pour cent – au pays, passant de 1098 en 2000 à 591 en 2012.

FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES

Les études montrent qu'un nombre disproportionné de crimes sont commis par de jeunes hommes et que le taux de participation au crime diminue avec l'âge. La baisse récente du taux de criminalité au pays peut être en partie attribuée au vieillissement de la population (dont l'âge médian est passé de 36,8 ans en 2000 à 40 ans en 2012).

Cette évolution démographique n'explique pas en soi l'importante diminution des vols de banque. Il faut plutôt attribuer cette diminution aux milieux bancaires qui ont su renforcer la sécurité et à la police qui a su tirer parti des avancées de la technologie, des sciences judiciaires et des communications pour réduire les vols.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DANS LES BANQUES

Les sommes d'argent volées dans les banques sont petites (souvent inférieures à 1000 $ par cambriolage); de fait, les banques se préoccupent relativement peu de ces pertes. Elles préfèrent mettre l'accent sur la sécurité de leurs employés et de leurs clients.

C'est pourquoi les milieux bancaires recommandent à leurs employés de coopérer et de répondre aux demandes des cambrioleurs en leur remettant l'argent exigé, et ils les forment à cet égard. Cette politique vise à minimiser les affrontements avec les contrevenants et à faire en sorte que les cambrioleurs quittent la banque le plus rapidement possible. Cette politique de coopération et d'obéissance est appuyée par la police qui y voit le moyen de réduire le risque de violence exercée contre les employés et la clientèle (Desroches, 1997).

Ces dernières années, les banques ont renforcé leurs mesures de sécurité en limitant le montant de liquidités disponibles et en recourant de plus en plus aux serrures horaires, aux systèmes d'alarme, aux gardes de sécurité, aux caméras numériques et aux dispositifs de maculage, entre autres.

Mais la mesure qui a vraisemblablement le plus renforcé la sécurité est le recours élargi aux caméras numériques, qui a été adopté après le meurtre en janvier 1999 de Nancy Kidd, une caissière de banque de Brampton abattue durant un cambriolage par quatre hommes armés.

Au procès pour meurtre qui a suivi, la preuve incluait des photos prises par une caméra de surveillance durant le braquage. Toutefois, les médias ont attribué en partie à la piètre qualité des photos la difficulté d'inculper un des prévenus de l'accusation la plus grave, soit de meurtre au premier degré (Peel Law Chambers, 2000).

ENJEUX ET AMÉLIORATIONS

Aujourd'hui, les enquêteurs attribuent leur capacité accrue d'appréhender les contrevenants aux avancées de la technologie, notamment les appareils-photos et les caméras vidéo haute résolution et les systèmes informatiques de la police.

Les photographies sont particulièrement utiles pour identifier et appréhender les malfaiteurs qui utilisent un déguisement minimal lors de la perpétration de leur crime.

Les criminels qui font la queue pour passer une note à un caissier constituent plus des trois quarts des cambrioleurs de banque et ne revêtent habituellement pour tout déguisement qu'une casquette de baseball et des lunettes fumées.

Les voleurs de style commando (cambrioleur solitaire armé ou groupe de malfaiteurs) se ruent dans la banque, font état de leur arme, prononcent des menaces et des ordres, puis sautent au dessus du comptoir pour vider plusieurs caisses (Desroches, 1995 : 142 153).

Ces cambrioleurs sont plus difficiles à identifier, car ils portent généralement un déguisement facial complet. Cela dit, les vidéos et les photos fournissent des renseignements précieux, notamment la taille, la race, la tenue, la voix et d'autres caractéristiques qui peuvent aider les autorités et les membres du public à les identifier. Ces données seront précisées dans des bulletins sur les vols transmis aux

PROFIL DU VOLEUR MODERNE DE BANQUE

Presque tous les contrevenants sont des hommes. Le cambriolage d'une banque est un crime de violence auquel se livrent rarement les femmes. Lorsqu'un vol implique une femme, c'est généralement lorsque celle-ci assiste un escroc masculin.

Des bandits plus jeunes. La plupart des cambrioleurs sont dans la vingtaine, mais la police arrêtera à l'occasion de jeunes contrevenants, ce qui était rare dans les années 80.

Un casier judiciaire moins chargé ou inexistant. La police appréhende davantage de contrevenants avec un casier judiciaire moins chargé, voire sans casier judiciaire.

Un nombre réduit de cambriolages par contrevenant. De nos jours, les contrevenants commettent beaucoup moins de vol avant d'être arrêtés. Le voleur sériel n'a pas encore disparu, mais est bien moins courant qu'avant.

Disparition des cambrioleurs professionnels d'antan. Très peu de criminels professionnels s'en prennent aux banques aujourd'hui. Le vol de banque n'est plus le crime lucratif qu'il était; les grands criminels sont passés aux drogues, à la fraude et autres crimes plus payants.

Origine ethnique des contrevenants. La majorité des voleurs de banque dans les années 80 et au début des années 90 étaient de race blanche. Aujourd'hui, on relève de nombreux immigrants parmi les cambrioleurs.

agents dans leur voiture de patrouille, aux personnels des services correctionnels et aux médias dans le but d'identifier les coupables.

La police s'en remet également aux progrès des sciences judiciaires, notamment la dactyloscopie et l'analyse génétique, pour mieux appréhender les criminels.

En avril 2013, deux hommes armés ont abattu un caissier et un client durant un braquage de banque à Brampton (Ontario). Un des suspects a été identifié grâce à une empreinte digitale prélevée dans une voiture volée utilisée pour fuir les lieux du crime. Les enquêteurs ont reçu plus de 50 tuyaux après avoir diffusé des images vidéos de l'incident aux médias. Les deux suspects ont depuis été arrêtés et accusés.

L'amélioration des mesures de sécurité dans les banques et des techniques d'enquête policière ont permis de hausser le taux de résolution des vols de banque d'environ 70 pour cent dans les années 80 à 90 pour cent ces dernières années (Desroches, 1995).

Les contrevenants, identifiés beaucoup plus rapidement, n'ont plus la chance de commettre leurs larcins en série. La plupart commettent beaucoup moins de vols avant d'être appréhendés.

Le nombre médian de condamnations par criminel dans *Force and Fear* était de 10 vols de banque. Des 80 criminels interrogés, 21 ont été condamnés pour un à cinq braquages; 19, pour six à 10 braquages; 20, pour 11 à 20 braquages et les derniers 20, pour plus de 20 braquages.

Durant cette période, il était pratique courante pour la police et les médias d'attribuer un sobriquet aux voleurs en fonction de leur mode d'opération ou de leur apparence, par exemple, le « bandit à la bedaine » et le « bandit du métro » (Desroches, 1995).

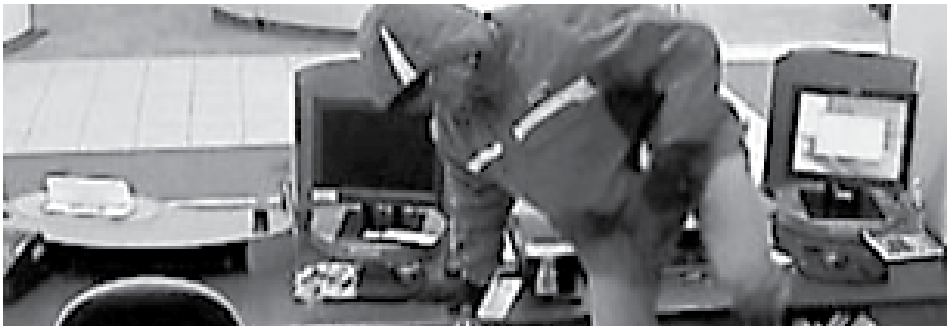

Police régionale de York

Aujourd'hui, le « bandit athlète » est une espèce rare de cambrioleur qui a commis près de 20 braquages sans se faire appréhender.

Aujourd'hui, le « bandit athlète » est une espèce rare de cambrioleur qui avoisine les 20 braquages sans avoir été appréhendé (*Financial Post*, 22 novembre 2012). Un examen récent des affaires de braquage commis entre 2010 et 2012 n'a curieusement permis de relever que peu de cambrioleurs en série, étant donné que la plupart ont été arrêtés après un seul braquage.

LES MÉDIAS DE MASSE

Les vols de banque constituent des crimes à haute visibilité qui sont souvent signalés dans les médias. De plus, la police fait fréquemment appel aux journaux, à la télévision et aux médias sociaux dans ses enquêtes.

L'une des constatations importantes de l'étude *Force and Fear* est qu'environ un tiers des criminels ont conçu l'idée de cambrioler une banque à partir des articles de journaux qui dépeignent le vol de banque comme un moyen non violent, impersonnel, rapide, simple et peu risqué d'obtenir des liquidités.

En général, dans les années 80, les journaux ont fait état de nombreux cambriolages où les criminels s'en tiraient impunis, mais beaucoup moins où les coupables étaient appréhendés.

Aujourd'hui, les aspirants cambrioleurs lisent un message différent dans les médias. On recense beaucoup moins d'articles où les contrevenants restent impunis, et plus d'articles de cambrioleurs arrêtés. Ces faits ont un effet dissuasif.

CONCLUSION

Le vol de banque a toujours été un crime à risque entraînant de graves pénalités. En augmentant le risque et en réduisant les profits éventuels, les milieux bancaires et la police ont rendu cette activité criminelle encore moins attrayante.

L'évolution de la nature des transactions financières a également réduit les possibilités de cambriolage. L'utilisation accrue de cartes de débit et de crédit, l'avènement du dépôt direct et des services bancaires électroniques font que les gens effectuent de moins en moins de transactions en espèces.

Par conséquent, le taux de vols de banque a régressé de façon marquée et ce genre de crime pourrait bien disparaître dans un avenir rapproché. ■

Références

Association des banquiers canadiens. Statistiques sur les vols de banque 2000 – 2012, 2013.

Desroches, Frederick J. Force and Fear: Robbery in Canada. Toronto : Canadian Scholars' Press, 1995.

Desroches, Frederick J. Behind the Bars: Experiences in Crime. Toronto : Canadian Scholars' Press, 1996.

Desroches, Frederick J. « Robbers and Heroes », Canadian Banker, vol. 104, no 6 (1997), p. 21-24.

« One of two suspects in violent weekend bank robbery arrested by Toronto police holdup squad », Financial Post, 23 avril 2013.

« Vaulting Bandit tops Toronto Police bank robber wanted list », Financial Post, 11 novembre 2012.

GTCLAW, R. v. K.T., Sentencing for bank robbery with homicide. 30 juin 2005.

Peel Law Chambers, voleur de banque meurtrier condamné, 20 décembre 2000.

Statistique Canada, Statistiques sur les crimes signalées par la police au Canada, Jurisdat.1998-2012.

Statistique Canada, Estimation de la population par groupe d'âge et par sexe, Canada et provinces, 2012

Statistiques Canada, Statistiques sur le crime par catégorie d'incident, avec infractions détaillées, 2012.

« The Curious Case of the Fall in Crime », The Economist, 20 au 26 juillet 2013, p. 9, 21 24.

« Two shot by Toronto bank robbers after customer "decided to stand up to them" », Toronto Star, 22 avril 2013.

« $50K reward offered in string of violent bank robberies in GTA », Toronto Star, 25 juillet 2013.

LA FIN D'UN MYSTÈRE VIEUX DE 50 ANS

UNE NOUVELLE STRATÉGIE PERMET DE RETROUVER DES DISPARUS

Par Curtis Harling, coordinnateur des relations avec les médias, Surrey, C.-B., GRC

Le 16 juillet 2013, le Groupe des personnes disparues (GPD) de Surrey a reçu un appel étonnant qui a mis fin à un mystère vieux de plus de 50 ans. Lucy Ann Johnson, le sujet d'un des plus anciens dossiers de personnes disparues de la GRC à Surrey, avait été retrouvée.

Elle avait été portée disparue le 14 mai 1965, mais la police a plus tard appris que sa disparition remontait en fait à septembre 1961. La croyant victime d'un crime, la police a rigoureusement enquêté sur sa disparition, mais n'a jamais trouvé de preuve à l'appui de cette thèse.

Les enquêteurs avaient communiqué au fil des ans avec sa fille, Linda Evans, qui habite toujours Surrey, en Colombie-Britannique (C.-B.). Quand ils ont lancé un nouvel appel pour essayer d'obtenir d'autres renseignements sur sa mère, Linda a décidé de publier des annonces dans des journaux du nord de la C.-B. et du Yukon, où sa mère avait vécu dans sa jeunesse.

Cette démarche mènerait finalement au coup de téléphone fatidique que recevrait le gend. Mike Halskov, enquêteur principal au dossier.

« J'ai reçu un appel d'une résidante de Whitehorse qui avait récemment vu une annonce dans son journal local à propos d'une femme qui cherchait sa parenté, explique le gend. Halskov. Elle a suivi un lien vers notre site Web et s'est retrouvée avec stupéfaction devant une très vieille photo de sa propre mère [alors qu'elle était jeune femme]. »

La dame a ajouté que sa mère était encore en vie, qu'elle allait bien et qu'elle habitait Whitehorse. Elle n'avait aucune idée que celle-ci avait eu des enfants avec un autre conjoint et qu'elle-même avait peut-être une demi-sœur à Surrey.

Après avoir confirmé quelques autres renseignements, le GPD de Surrey a demandé au Détachement de Whitehorse de la GRC de faire un suivi pour confirmer l'identité de la femme et son histoire. Les enquêteurs ont vite appris que Lucy Ann Johnson vivait avec de la parenté à Whitehorse, où elle résidait depuis plus de 30 ans.

Les deux sœurs ont pris contact depuis et ont amorcé des démarches de réunification. Malgré leur joie mutuelle devant cette révélation, il s'agit d'un bouleversement pour chacune des familles touchées, et bien des questions subsistent.

« Nous sommes évidemment très heureux du dénouement de cette longue enquête et nous respectons la demande d'intimité des familles en cause, affirme le gend. Halskov. Cela dit, je crois que ce dossier montre parfaitement la ténacité avec laquelle le GPD continue de chercher une personne disparue ou d'essayer de trouver des réponses pour ses proches. On n'abandonne jamais une enquête, peu importe depuis combien de temps le dossier est ouvert. »

L'affaire a fait les manchettes internationales et le Détachement a reçu des demandes de partout dans le monde sur la stratégie qui avait permis de l'élucider au bout de 52 ans.

AUCUN DOSSIER CLOS

« Les gens peuvent disparaître pour toutes sortes de raisons », souligne la cap. Barb Creighton, du GPD de Surrey. « Parfois ils fuient une relation ou une situation violente, sombrent dans la consommation d'alcool ou de drogues, souffrent d'un problème médical ou d'un trouble mental, ou cherchent simplement un répit de la vie. »

Dans tous les détachements de la GRC, la pratique courante veut que plusieurs techniques d'enquête soient mises en œuvre pour déterminer où se trouve une personne disparue : tenue d'entrevues avec sa famille, ses amis et ses associés, communication fréquente avec divers organismes gouverne-

UN SITE WEB CONSACRÉ AUX PERSONNES DISPARUES

Le Centre national pour les personnes disparues et les restes non identifiés (CNPDRN) de la GRC a lancé Disparus Canada, un nouveau site Web afin d'obtenir des indices dans des cas de personnes disparues et de restes non identifiés.

Sont publiés sur le site des profils d'enquête sur des personnes disparues ou des restes trouvés de même que les coordonnées du service de police compétent dans chaque dossier.

En date du mois d'août, 780 cas de 197 groupes dans plus de 70 services de police ou détachements de la GRC figuraient sur le site.

Des profils d'enquête sur des enfants disparus ont été publiés chaque jour pendant une campagne d'une semaine dans les médias sociaux qui coïncidait avec la Journée nationale des enfants disparus le 25 mai.

L'objectif était d'attirer sur le site des visiteurs qui reviendraient consulter le site après la campagne. Cette semaine-là, le nombre de visites a augmenté de 1 000 pour cent par rapport à la période ayant suivi le lancement du site en janvier.

En partenariat avec les Services nationaux de police autochtones de la GRC, l'Association des femmes autochtones du Canada et l'Assemblée des Premières Nations, le CNPDRN a aussi mené en octobre une campagne sur le site afin de sensibiliser le public aux femmes et aux filles autochtones disparues. Cette campagne coïncidait avec la vigile annuelle des Sœurs par l'esprit.

Le CNPDRN collabore avec divers services de police, coroners et médecins légistes afin de faire de Disparus Canada le site utilisé par les enquêteurs pour solliciter l'aide du public.

« Tous les renseignements sont importants, affirme l'insp. Carole Bird, l'off. resp. du CNPDRN. Quelqu'un peut être intéressé par un dossier et voir celui d'une autre personne pour laquelle il a de l'information qui pourrait nous aider à faire avancer l'enquête. »

— Sigrid Forberg

mentaux et privés, utilisation d'outils et de méthodes judiciaires.

Aucun dossier n'est clos tant que la personne disparue n'a pas été retrouvée. Le GPD de Surrey affiche un excellent taux de réussite : près de 70 pour cent des personnes disparues sont retrouvées au bout de 48 à 72 heures. Cependant, malgré tous les efforts des enquêteurs, certains dossiers traînent pendant des années, voire des décennies.

« Le temps est notre pire ennemi, reconnaît la cap. Creighton. La preuve peut se détériorer, des témoins ou des membres de la famille peuvent décéder, ou le paysage peut changer de manière à compliquer la recherche d'indices. »

Le GPD de Surrey a dans ses dossiers des dizaines d'affaires non résolues qui remontent à aussi loin que 1957. Le défi, pour les enquêteurs, consiste à maintenir l'intérêt du public à l'égard de ces dossiers et à trouver ces disparus de longue date.

NOUVEL ANGLE D'ATTAQUE

Au printemps 2012, le GPD s'est penché sur une affaire non résolue avec le Groupe des relations avec les médias (GRM) du Détachement pour discuter de moyens d'accroître la communication avec le public. Le nombre de dossiers de longue date restait considérable et rien ou presque n'avait été découvert à leur sujet depuis un bon moment.

Afin de dégager des pistes d'enquête possibles et de raviver l'intérêt pour ces dossiers, le GRM a proposé de les rappeler au public de temps à autre. Il a aussi été question du fait que certains de ces dossiers présentaient des éléments singuliers qui pourraient capter l'attention des médias et de la population.

« Les chances de faire une percée importante étaient assez minimes, mais c'était le moins qu'on puisse tenter pour aider les proches des disparus à tourner la page », explique le cap. Bert Paquet, agent des relations avec les médias à Surrey.

Après avoir examiné tous les dossiers de longue date, on a retenu les affaires les plus pertinentes et celles qui risquaient le plus de piquer l'intérêt des médias et du public. Dans le lot figuraient des dossiers qui remontaient à quelques années seulement et aussi l'affaire la plus ancienne.

Chaque appel au public comportait un résumé détaillé des circonstances de la disparition, des entrevues avec les proches du disparu et les enquêteurs, le cas échéant, ainsi que la diffusion de renseignements et de photos sur le site Web du Détachement et dans les médias sociaux.

GRC

Cette vieille photo de Lucy Johnson a accompagné l'appel lancé par la police et la famille de la disparue. Mme Johnson a été trouvée saine et sauve en juillet dernier, plus de 50 ans après sa disparition.

Heureux de participer à cet effort, les médias locaux ont diffusé la plupart des appels au public dans leurs publications ou leurs émissions.

Certains des dossiers ont été repris par des médias d'un bout à l'autre du pays et ont attiré l'attention d'organismes de bienfaisance s'intéressant aux personnes disparues. Les sites Twitter et Facebook du Détachement en étaient à leurs débuts, mais de nombreux organismes extérieurs ont retransmis les appels dans les leurs.

Au cours des mois qui ont suivi, les enquêteurs ont reçu des renseignements de partout dans le monde, y compris au sujet de l'affaire la plus ancienne.

En juin 2013, on a décidé de mettre en vedette un autre dossier inhabituel qui n'avait pas beaucoup bougé depuis un bon bout de temps : celui de Lucy Johnson.

LEÇONS APPRISES

L'issue de l'affaire Johnson a montré aux enquêteurs combien il pouvait être utile de faire appel au public par divers moyens pour faire avancer leurs dossiers et combien il était important de faire participer les familles des disparus aux efforts pour retrouver ces derniers, même après une longue période de temps.

De toute évidence, la reprise des efforts pour trouver Lucy Johnson a donné un nouveau souffle à Linda Evans. C'est après avoir communiqué avec les médias locaux et vu l'intérêt que suscitait le dossier de sa mère qu'elle a eu l'idée de passer des annonces dans des journaux du Nord, démarche qui a finalement permis de trouver Mme Johnson.

« Il n'y a aucun doute que sans la diligence de Mme Evans, on serait peut-être encore à la recherche de sa mère, fait valoir le gend. Halskov. On a appris que le recours aux médias traditionnels et nouveaux pour présenter les cas de personnes disparues au public peut inciter les familles à entreprendre d'autres démarches à l'appui de l'enquête. Dans certains cas, comme celui de Mme Johnson, il leur arrive même de retrouver la personne par leurs propres moyens. »

Le Détachement de Surrey de la GRC continuera de diffuser périodiquement les profils d'enquêtes de longue date visant des personnes disparues. Bien qu'il soit rare d'obtenir des résultats aussi positifs dans ce genre de situation, le Détachement est heureux d'avoir eu l'aide du public et des médias pour élucider enfin ce mystère qui durait depuis un demi-siècle. ■

AUTRE POINT DE VUE

UN MEMBRE PARLE DE POLICE COMMUNAUTAIRE AVEC LA POLICE KIRGHIZE

Le serg. Darren Kowalchuk, des Missions de paix internationales de la GRC, savait qu'il serait difficile d'enseigner la police communautaire aux policiers du Kirghizistan. Dans ce pays enclavé et montagneux d'Asie centrale aux prises avec des conflits ethniques et politiques, le concept n'existe pas. Mais comme le dit Kowalchuk à Mallory Procunier, il est parvenu en une année à faire régner la confiance entre la population et la police.

COMMENT AVEZ-VOUS ENTREPRIS D'ENSEIGNER LES RUDIMENTS DE LA POLICE COMMUNAUTAIRE À LA POLICE?

On nous a confié un fourgon équipé de sièges et d'une table et nous l'avons appelé la réception mobile de la police — RMP. Nous avons dit à la population que la police ferait des visites régulières pour entendre les plaintes et les préoccupations de chacun, qu'elles soient de nature sociale, personnelle ou autre. J'ai appelé ça la technique du marchand de glaces. Nous avons enseigné à la police kirghize à prendre les plaintes, à en faire le suivi, bref à devenir des agents proactifs de police communautaire. Nous sortions tous les jours avec eux, pendant un mois.

Ensuite, j'ai présenté la patrouille à pied. Nous avons marché dans les rues, parcouru les marchés, les secteurs ouzbèkes, les villages tadjikes et nous avons fait marcher les policiers dans les villages. Je prenais les devants. Tout le monde prenait l'air et les gens se parlaient, échangeaient et presque toujours, ça se terminait par une fête impromptue. On nous offrait du chai, puis de la nourriture et avant qu'on s'en rende compte, notre promenade d'une demi-heure avait commencé quatre heures plus tôt. Les policiers n'en revenaient pas de penser qu'ils venaient de faire quatre heures de police communautaire dans le village. Ils avaient fait de belles rencontres, mais surtout, ils avaient appris à quels problèmes le village faisait face.

Il a suffit que les policiers nous voient interagir avec la population, y prendre plaisir et régler les problèmes sociaux de cette façon pour qu'ils emboîtent le pas.

Le serg. Darren Kowalchuk rencontre des Kirghizes en se promenant dans le village.

Gracieuseté du serg. Darren Kowalchuk

COMMENT AVEZ-VOUS TRAITÉ LES CONFLITS ETHNIQUES ET POLITIQUES DANS LE SECTEUR?

J'ai découvert que les problèmes n'avaient pas de racines ethniques. Ils étaient plutôt de nature environnementale, puisque les gens se battaient pour avoir accès à l'eau courante. La conduite qui amenait l'eau dans ce secteur avait été sabotée, de sorte que les gens vers la fin de la conduite n'avaient pas d'eau. Le problème de l'accès à l'eau a pris une dimension ethnique, les Ouzbèkes s'unissant d'un côté de la rue et les Kirghizes de l'autre, prêt à se battre.

Les policiers nous demandaient comment assurer la médiation. Dans le feu de l'action, nous avons réuni nos troupes au milieu des factions et avons dit « Parlons-en. Comment en sommes-nous arrivés là? » Nous avons réussi à atténuer chacun des incidents, heureusement pour nous.

DE QUELS AUTRES PROBLÈMES VOUS ÊTES-VOUS OCCUPÉS?

Les administrations des villages et la police ont indiqué que le problème le plus préoccupant était la jeunesse. Ce sont eux qui se battaient, qui se fâchaient pour n'importe quelle raison. J'ai mis sur pied un programme de rapprochement destiné aux jeunes dont les activités variées devaient rapprocher les jeunes des trois groupes ethniques — kirghizes, ouzbèkes et tadjikes. Nous avons commandité des tournois de volleyball pour les filles et les garçons.

Je voulais aussi tenir un événement pour réunir les jeunes et les policiers des deux côtés de la frontière. Je leur ai fait rassembler des filles et des garçons d'Ouzbékistan et du Tadjikistan et nous avons joué au volleyball dans un tournoi de deux jours. Nous avons même organisé une partie entre policiers. Tous les jeunes se mélangeaient et les policiers se mêlaient aux jeunes des deux côtés.

La police a continué après mon départ. Aux deux semaines, la police kirghize et la police tadjike se réunissent d'un côté de la frontière pour jouer au volleyball et souper ensemble. ■

UNE ÎLE OÙ SE PARTAGE LE SAVOIR

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION POLICIÈRE EN INDONÉSIE

Par Mallory Procunier

Au début d'octobre 2002, un attentat terroriste à la bombe a secoué le district touristique de Bali — île indonésienne bordée de plages blanches et de récifs de corail vierges —, faisant 202 morts. Comme les victimes étaient en majorité d'Australie et dans quelques cas du Canada, une intervention internationale s'imposait.

Pendant les années qui ont suivi, la communauté policière internationale s'est concertée pour trouver comment transmettre à la Police nationale d'Indonésie (PNI) le savoir nécessaire pour mieux détecter les activités terroristes et mener les enquêtes connexes. C'est ainsi que le Jakarta Centre for Law Enforcement Co-operation (JCLEC) a vu le jour en 2004.

Divers organismes policiers de partout dans le monde ont depuis détaché des agents auprès du Centre afin d'instruire les policiers d'Asie du Sud-Est sur l'analyse de renseignements, la gestion d'incidents critiques et les enquêtes antiterroristes, entre autres sujets. Depuis qu'elle s'y est jointe en 2007, la GRC a offert 36 programmes de formation à près de 800 policiers d'Asie du Sud-Est.

Devant la solidité des programmes de formation offerts au JCLEC, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement a décidé d'en prolonger le financement pendant deux ans et de maintenir la présence de la GRC là-bas jusqu'en avril 2015.

MISE EN COMMUN DES RENSEIGNEMENTS

Au cours des deux prochaines années, des représentants de la police canadienne au JCLEC se chargeront des volets de formation portant sur l'antiterrorisme et le passage de clandestins.

La GRC s'occupera de la formation sur l'antiterrorisme, qui dotera l'unité antiterroriste de la PNI de techniques de surveillance améliorées pour suivre les activités d'un certain groupe djihadiste lié à al-Qaïda et d'autres cellules terroristes connues en Asie du Sud-Est.

Au cours des dernières années, ces groupes ont fait preuve d'une grande agressivité, ciblant des installations de la PNI et des mosquées, explique le s.é.-m. Don Dupasquier, l'actuel gestionnaire des programmes de formation de la GRC au JCLEC.

La formation sur l'antiterrorisme, une première en son genre au JCLEC, comportera également un programme de gestion des enquêtes antiterroristes, initiative conjuguée du Canada et du Royaume-Uni.

STRATÉGIE MONDIALE

Le Canada se joindra par ailleurs à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande pour donner de la formation et mener des discussions sur les enquêtes liées au passage transfrontalier illégal et frauduleux de clandestins, un crime qui prend de l'ampleur en Asie du Sud-Est.

Puisqu'elle lutte contre cette forme de criminalité depuis des années, la Police fédérale d'Australie (PFA) a beaucoup à partager avec les enquêteurs d'Asie du Sud-Est et aussi avec les formateurs policiers du Canada et de la Nouvelle-Zélande, deux pays récemment touchés par le phénomène.

« L'arrivée des navires de migrants Ocean Lady et Sun Sea sur les côtes de la Colombie-Britannique en 2009 et 2010 a montré que le Canada doit se protéger contre cette forme de criminalité transfrontalière dont aucun pays n'est à l'abri », souligne le s.é.-m. Dupasquier.

Chaque cours est présenté à 26 représentants de pays qui constituent vraisemblablement des points d'origine ou de transit pour le passage de clandestins.

« L'Indonésie n'est plus seulement un pays de transit, mais aussi un point de départ pour le passage de clandestins, d'où l'urgence de renforcer les capacités du personnel d'application de la loi dans ce pays », estime le brigadier-général Soepartiwi de la PNI, directeur administratif du JCLEC.

Six de ces cours ont déjà été donnés à des enquêteurs d'Asie du Sud-Est, et six autres seront présentés à des enquêteurs de la Thaïlande, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, du Pakistan et du Timor oriental au cours des deux prochaines années.

Pour les deux cours présentés par des policiers canadiens, des experts des équipes intégrées de la police des frontières de la GRC en Colombie-Britannique qui avaient enquêté sur les navires migrants ont assumé le rôle de formateurs principaux afin de décrire leur expérience de ce crime que le s.é.-m. Dupasquier qualifie d'extrêmement lucratif.

« Leur participation a renforcé la crédibilité du programme et a permis à la GRC de créer un réseau de relations internationales avec des intervenants qui enquêtent sur cette forme de criminalité », ajoute le s.é.-m. Dupasquier.

Le JCLEC espère un jour offrir un programme à l'intention des policiers affectés à la sûreté maritime afin de mieux les préparer à intercepter les migrants clandestins qui voyagent à bord d'un navire. D'ici là, il continuera de faciliter les échanges d'information entre des organismes de police qui saisissent maintenant l'importance vitale de la collaboration.

« Le JCLEC est un exemple concret de ce qui est possible quand les autorités gouvernementales et policières s'attaquent ensemble à un problème précis », conclut la surint. Sandra Booth, agente de liaison supérieure de la PFA auprès du JCLEC. ■

Des enquêteurs d'Asie du Sud-Est terminent le deuxième programme de formation sur le passage de clandestins offert au JCLEC par le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le JCLEC

RÉCENTES ÉTUDES POLICIÈRES

Les extraits suivants d'études récentes en matière de justice et d'application de la loi reflètent les vues et les opinions des auteurs, mais pas nécessairement celles de leur organisation d'attache. Les rapports intégraux sont accessibles au site Web indiqué à la fin de chaque résumé.

BIOMETRICS OF NATIONAL SECURITY: THE CASE FOR A WHOLE OF GOVERNMENT APPROACH

Par Pierre Meunier, Qinghan Xiao et Tien Vo

Depuis quelques années, la biométrie offre des outils non seulement plus fiables qu'avant, mais aussi moins chers et capables de traiter de plus forts volumes de données. Les gouvernements y ont recours pour contrôler les visiteurs et accélérer le passage aux frontières.

Les auteurs veulent illustrer les tendances dans l'utilisation de la biométrie pour améliorer la sécurité publique et amener davantage de ministères à l'adopter.

RÉSULTATS

La biométrie fait l'objet de nombreux programmes au gouvernement, mais il faudrait l'encadrer d'une politique globale pour la rendre accessible à tous les ministères et lui concevoir une structure qui satisfasse aux exigences du gouvernement.

PLANS FUTURS

Huit recommandations ont été proposées dans le rapport et il faudrait en tenir compte au moment d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre de la biométrie :

1. Sonder et analyser tous les programmes, systèmes et plans futurs du gouvernement en biométrie, pour en établir les avantages et les limites.
2. Étudier l'expérience d'autres pays (les É.-U. et le R.-U.) et les leçons tirées de leurs programmes de biométrie afin d'élaborer la solution la plus efficace.
3. Analyser les lacunes des systèmes de biométrie existants pour les renforcer.
4. Analyser les activités courantes et faire des recommandations aux cadres pour obtenir du soutien pour les activités à venir.
5. Lancer des activités interministérielles afin de créer une politique pangouvernmentale destinée à orienter la collectivité et les pratiques de biométrie.
6. Répondre aux besoins urgents du gouvernement, analyser les menaces contre la sécurité nationale et suivre l'évolution technologique pour repérer les possibilités nouvelles.
7. Utiliser la dernière technologie afin de réduire le temps et les ressources consacrés à l'inspection et à la réinspection de la technologie.
8. Concevoir une stratégie de déploiement pour s'assurer que tous les besoins de biométrie du gouvernement seront pris en compte.

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.PUBS.DRDC-RDDC.GC.CA

POLICE TECHNOLOGY

Par Jack McDevitt, Chad Posick, Dennis P. Rosenbaum et Amie Schuck

La technologie transforme la façon dont la société protège les citoyens. L'histoire de la police regorge de moments où son rôle et ses activités ont été redéfinis par l'exploitation de la technologie.

Qu'on pense à la patrouille préventive motorisée et à l'intervention rapide sur demande qui résultent directement de l'invention de l'automobile et de la radio bidirectionnelle devenus accessibles.

Les protocoles d'enquête sur les lieux de crime ont changé radicalement depuis l'arrivée des tests d'ADN et les policiers ont appris une nouvelle façon de réagir à un citoyen hostile et dangereux depuis l'apparition des technologies quasi-létales.

La police axée sur le renseignement, CompStat, la cartographie de la criminalité et la solution de problèmes par la collectivité sont possibles à grande échelle grâce aux technologies de l'information comme les ordinateurs, bases de données et techniques d'analyse avancées.

Les auteurs analysent les réponses au sondage sur la technologie policière données en ligne par des policiers de diverses villes américaines. Les questions devaient capturer les attitudes et les expériences des policiers à l'égard de diverses technologies, soit les caméras d'autopatrouille, la cartographie de la criminalité et les armes à impulsions.

CAMÉRAS D'AUTOPATROUILLE

On a demandé aux policiers d'indiquer si leur service utilisait la caméra d'autopatrouille et le cas échéant, dans quelle mesure ils l'utilisaient dans leur propre travail.

Environ 10,2 pour cent des policiers de services moyens et grands et 46,7 pour cent des policiers de petits services ont dit utiliser la caméra dans leur travail. Ceux qui s'en servent, services de toutes tailles confondus, disent le faire beaucoup pour enregistrer des incidents liés à la circulation.

Toutefois, les services moyens et grands semblent en faire un usage plus varié que ceux de plus petite taille, où la caméra sert surtout lors d'accidents de la route.

CARTOGRAPHIE DE LA CRIMINALITÉ

Dans certains services, la cartographie de la criminalité est confiée à un centre d'analyse de la criminalité, et dans d'autres, les policiers s'en chargent dans leurs activités quotidiennes. Presque tous ont indiqué que leur service recourait à la cartographie de la criminalité, à divers degrés.

Quelle que soit la taille du service, la cartographie sert surtout à faire ressortir les tendances criminelles dans la collectivité.

Les cartes servent plus souvent à identifier des délinquants dans les services plus grands que dans les plus petits; dans les services plus petits, les policiers vont davantage les utiliser pour élaborer des stratégies de réduction de la criminalité.

Enfin, dans les services de toutes tailles, l'utilisation la plus rare des cartes est l'information des résidents, puisque moins d'un policier sur quatre indique que les cartes servent à éduquer la collectivité sur la criminalité.

ARMES À IMPULSIONS

Seuls les policiers des grands services se sont dit autorisés à porter une arme à impulsion, appelée communément Taser. Dans les services grands et moyens, environ 38 pour

cent des policiers se sont vu confier un Taser, et 73 pour cent d'entre eux ont dit l'avoir dégainé (mais pas utilisé) plus d'une fois pour amener un citoyen à obtempérer.

On peut s'en surprendre, mais plus de 57 pour cent de ceux qui ont un Taser disent s'en être servi. Étant donné le débat public sur l'utilisation de cette arme, il est important de comprendre comment les policiers la perçoivent. En particulier, il est important de révéler l'efficacité perçue du Taser et le sentiment de sécurité qu'il suscite chez les policiers. Dans cette étude, les policiers défendent ardemment le port du Taser et estiment qu'il accroît l'obéissance chez les citoyens.

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.NATIONALPOLICERESEARCH.ORG

Les questions devaient capturer les attitudes et les expériences des policiers à l'égard de diverses technologies, soit les caméras d'autopatrouille, la cartographie de la criminalité et les armes à impulsions.

THIRTY PER CENT OF MIGRANT LABOURERS IN SAN DIEGO EXPERIENCE TRAFFICKING VIOLATIONS

Par le National Institute of Justice

Puisque les personnes séquestrées et exploitées se compteraient par millions, la traite de personnes générerait chaque année des milliards de dollars. On dispose cependant de peu d'information et de chiffres solides sur ce crime qui demeure difficile à percer, parce que les victimes sont souvent incapables de se manifester, ou hésitent à le faire.

Pour mieux comprendre la traite de personnes, le National Institute of Justice a financé une étude par des chercheurs de l'université d'État à San Diego destinée à révéler la nature et la prévalence de la traite de la main-d'œuvre. L'étude a porté sur l'expérience de 826 travailleurs latinos clandestins dans le comté de San Diego, en Californie. Il en ressort qu'un grand nombre — plus de 30 pour cent — ont vécu un incident qui satisfait la définition de la traite inscrite dans la loi.

Pour les besoins de l'étude, on a retenu une interprétation étroite de ce qu'est la traite, soit un acte par lequel l'employeur limite la liberté physique ou de communication du travailleur, ou une agression ou une menace d'agression physique sur sa personne. On a trouvé divers exemples de traite : séquestration, volée, agression sexuelle.

L'étude s'est intéressée à d'autres pratiques qui, sans tenir de la traite, sont néanmoins frauduleuses, trompeuses ou abusives. Il s'agit notamment du vol de salaire et de l'incitation au mensonge sur sa propre identité ou sur celle de son employeur. Une majorité de travailleurs — 55 pour cent — ont subi des pratiques abusives ou de l'exploitation de la part de leur employeur.

Les infractions et les abus liés à la traite ont été subis auprès de l'employeur plus souvent qu'en cours de passage aux États-Unis. Seuls six pour cent de ceux qui sont entrés aux États-Unis avec l'aide d'un passeur l'ont fait dans le cadre d'une infraction de traite propre au passeur, bien qu'environ 20 pour cent aient subi des abus aux mains des passeurs.

Beaucoup d'autres migrants — 28 pour cent — ont vécu de la traite de main-d'œuvre aux mains de leur employeur. De ce groupe, 15 pour cent disent que leur intégrité physique a été menacée et 22 pour cent, qu'ils ont connu des restrictions et des privations physiques en milieu de travail. Environ 49 pour cent ont subi des pratiques abusives de la part de leur employeur.

D'un secteur à l'autre où l'emploi de main-d'œuvre étrangère clandestine est monnaie courante, le taux de victimisation fluctue. Ainsi, l'agriculture présente le taux de victimisation le plus faible, mais la construction, les travaux paysagés, les travaux ménagers présentent les taux les plus élevés d'infractions de traite et d'abus de la main-d'œuvre.

Les travailleurs les moins habiles à s'exprimer en anglais risquent davantage d'être victimisés par les employeurs.

L'étude laisse entendre que les infractions de traite de main-d'œuvre et les pratiques abusives sont plus fréquentes là où la main-d'œuvre clandestine est plus abondante.

MESURES

Il reste encore beaucoup à apprendre sur la traite de la main-d'œuvre aux États-Unis, mais l'étude suggère certaines mesures :

- Affecter des ressources à la lutte contre la traite de la main-d'œuvre.
- Enquêter et poursuivre les délinquants.
- Bâtir un pont entre les autorités et les groupes de défense pour gagner la confiance des travailleurs migrants.
- Élaborer une campagne de sensibilisation populaire qui fasse connaître l'issue des poursuites et les services sociaux offerts par le gouvernement. ■

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.NCJRS.GOV

SUR LA BONNE VOIE

UN PROGRAMME DE LA GRC INCITE À FAIRE DES CHOIX JUDICIEUX

Par Sigrid Forberg

Il y a cinq ans, Forest Ohneck se rendait en voiture à sa joute de billard du jeudi soir avec des amis lorsque le cours de sa vie a changé.

Sur une route à deux voies entre deux petites localités de l'Alberta, le jeune Ohneck a établi un contact visuel avec un ami dans une autre voiture alors qu'il était arrêté à un feu rouge. Les deux amis ont alors décidé de se défier dans une course. À leur insu toutefois, un shérif de la localité qui avait été témoin de leur conduite à haute vitesse les a rattrapés au prochain feu rouge.

« À l'aide d'un mégaphone, l'agent nous a demandé de nous garer sur le bas-côté, explique Ohneck. À l'arrivée d'un second agent, nous avons commencé à saisir la situation. Nous étions tour à tour surpris, bouleversés, embarrassés et inquiets. »

Le jeune Ohneck et son ami ont écopé d'une contravention et ont été assujettis à une peine établie par le procureur de la Couronne. Ce dernier envisageait de saisir leurs voitures et d'imposer une amende d'au moins 2 600 $ lorsque le gend. Gord Buck est intervenu.

UNE SOLUTION DE RECHANGE

Le gend. Buck, membre du Détachement de Spruce Grove – Stony Plain, organise et administre un programme de course légale dans la collectivité intitulé Yield (Youth Initiatives and Education in Lifestyles and Driving).

Il parcourt la région pour présenter le programme auprès des écoles et des groupes de la localité et souligner l'importance de faire des choix judicieux, au volant et dans la vie. Buck se rend par ailleurs une fois par semaine au circuit local avec une vieille autopatrouille modifiée pour donner la chance aux autres conducteurs de se mesurer à lui sur piste.

« La voiture permet d'aplanir les barrières entre la police et le public, explique Buck. Nous ne sommes pas des policiers sur la piste, mais les gars à la voiture vraiment chouette. »

Ohneck et son ami se sont vu offrir l'option d'un programme de mesures de rechange, soit d'accomplir leur service communautaire dans le cadre du programme YIELD. Lorsqu'ils se sont présentés pour la première fois, ils se voyaient ramasser les ordures au bord de la route revêtus d'une combinaison orange.

« C'est alors qu'on nous a informés que notre service communautaire consisterait à participer à des programmes de sensibilisation, explique Ohneck. Ce qui était à l'époque vraiment intimidant, surtout qu'on sortait tout juste du secondaire et qu'on allait être jugés par d'autres étudiants du secondaire. »

UNE NOUVELLE PERSPECTIVE

Il a fallu deux ans aux deux jeunes pour remplir leur obligation communautaire. Si son copain n'a pas choisi de poursuivre le programme YIELD, Ohneck a demandé au gend. Buck s'il pouvait continuer à participer à titre de bénévole.

« Je commençais à vraiment réévaluer les grandes décisions dans ma vie et les résultats m'apparaissaient très satisfaisants, surtout en ce qui concernait le programme », explique-t-il.

Pour Buck, Ohneck est un exemple éloquent de ce que le programme YIELD souhaite accomplir. Fort de presque 60 événements chaque été, Buck espère qu'en attirant les jeunes par une activité attrayante, plutôt que de leur parler comme à des enfants, ils en viendront à prendre des décisions plus éclairées.

« Certains des jeunes nous disent : 'Vous savez, nous étions emmerdés de nous faire dire de boucler notre ceinture de sécurité parce que c'est la loi, mais maintenant nous comprenons pourquoi il faut la boucler, explique Buck. Et nous nous disons : 'Sacrebleu, ils ont compris le message.' »

SAUVER DES VIES

Le vendredi soir, on peut trouver l'équipe YIELD, formée de Buck, de Ohneck et d'un autre membre du Détachement au circuit Castrol, prêts à affronter quiconque veut les défier sur la piste.

Carol Richardson, employée au circuit, dit que les responsables du circuit ont toujours participé aux programmes de la GRC. Chaque année, ils font don d'un certain nombre de billets de course que les membres peuvent offrir au public.

Si du point de vue commercial, ils offrent leurs services gratuitement, Richardson estime important d'offrir aux coureurs un endroit sûr pour s'adonner à leur passe-temps préféré.

« Je pense que nous contribuons à sauver des vies, explique Richardson. Non seulement le conducteur dont la voiture quitte la route, mais la personne qu'il risque de heurter également. »

Pour sa part, Ohneck estime qu'il doit sa vie au programme. Il pense parfois à ce qui aurait pu arriver s'il n'avait pas été appréhendé lors de ce soir fatidique – et il conserve un article souvenir à cet effet.

« J'ai gardé la contravention, explique Ohneck. Elle m'est précieuse, parce qu'elle symbolise le début de ma nouvelle vie : ce fichu bout de papier rose est le début de tout le bien qui m'arrive depuis dans ma vie. » ■

L'équipe du programme YIELD se rend avec une voiture au circuit de course local tous les vendredis soirs pour une compétition sanctionnée par les autorités.

Le gend. Gord Buck